NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE PAR LOOKANDFINFINANCE DE CONTRATS DE PRETS STANDARDISES AVEC FACULTE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN VUE DU FINANCEMENT DE AD INVEST SAS

La présente note a été établie par **LOOKANDFIN FINANCE**, une société anonyme dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0683.777.546.

LOOKANDFIN FINANCE agit en qualité de véhicule de financement alternatif en vertu des articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding.

La présente offre est émise par LOOKANDFIN FINANCE en vue de financer la société AD Invest SAS société de droit français, dont le siège social est établi en France, 4 rue du Marché Saint-Honoré à 75001 Paris, inscrite aux greffes du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 825.216.377 à concurrence d'un montant maximal de 1.050.000 EUR. La société AD Invest SAS est également dénommée « Emprunteur » dans la présente note.

Les instruments de placement sont des contrats de prêt standardisés avec faculté de remboursement anticipé émis par LOOKANDFIN FINANCE et sont plus amplement décrits dans la partie IV de la présente note et dont le sous-jacent est un prêt destiné à financer la société AD Invest SAS.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA).

16 février 2023

AVERTISSEMENTS: L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I - Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée

A. Risques liés à l'insolvabilité de l'Emprunteur

En souscrivant à la présente Offre, le Prêteur s'expose au risque d'insolvabilité dans le chef de AD Invest SAS. La présente section décrit les conséquences possibles de ce risque pour le Prêteur.

A.1. Risque de perte de tout ou partie du capital investi

1. Le premier risque devant être mentionné est le risque pour le Prêteur de perdre tout ou partie de son investissement en capital en cas d'insolvabilité qui, par hypothèse, viendrait

frapper la société AD Invest SAS que le Prêteur a financée par l'intermédiaire de LOOKANDFIN FINANCE.

En effet, si la société AD Invest SAS devenait insolvable et incapable de rembourser le prêt à LOOKANDFIN FINANCE, celle-ci serait contractuellement déliée de sa propre obligation de remboursement à l'égard des Prêteurs ayant souscrit à l'Offre en question.

Lors du processus d'examen du dossier ayant abouti à la sélection de AD Invest SAS, la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN a identifié les risques suivants inhérents à la société AD Invest SAS :

a) Risques liés au Projet « Joffre »:

La dette découlant de la présente Offre sera remboursée par les revenus générés par le projet de marchand de bien immobilier en cours de réalisation appelé le projet « Joffre ».

Néanmoins, le projet étant en cours de développement, des risques de retards, d'exécution et de commercialisation existent.

Par ailleurs, le coût global du projet « Joffre » (hors intérêts et frais liés au prêt Look&Fin) s'élève à 1.372.500 EUR. La structure de financement est la suivante :

- Fonds propres : 322.500 EUR.
- Crédit LOOKANDFIN FINANCE SA: 1.050.000 EUR.

Les prix de vente des biens du projet « Joffre » seront affectés prioritairement au remboursement de LOOKANDFIN FINANCE.

- **2.** A l'issue de son analyse du dossier, LOOKANDFIN a déterminé que le risque d'insolvabilité dans le chef de la société AD Invest SAS est peu élevé compte tenu de:
 - a) Une hypothèque spéciale de prêteur de deniers de premier rang

La société AD Invest SAS confère à LOOKANDFIN FINANCE une hypothèque spéciale de prêteur de deniers en 1er rang complétée d'une inscription hypothécaire à concurrence du montant levé en principal sur les biens sis 8-10 rue Maréchal Joffre à 06100 Nice. Le ratio Loan-to-Value est estimé à 54% sur base du prix de vente attendu. La libération des fonds est par ailleurs conditionnée à la réception d'une expertise immobilière produite par Galtier qui atteste que le montant du financement LOOKANDFIN n'excède en aucun cas 70% de Loan-to-Value. La value étant définie comme la valeur expertisée des biens en l'état après indexation des loyers tels que prévu dans les baux existants.

b) Des sûretés octroyées par les actionnaires directs et indirects

Les 2 sociétés AREAL SARL et LIGAEL SAS, actionnaires directs à 50% chacune de AD Invest SAS, confèrent à LOOKANDFIN FINANCES une Garantie à Première Demande à hauteur du montant levé. En complément, Messieurs David Amzallag et Raphaël Dery, actionnaires indirects de AD Invest SAS via leurs 2 sociétés AREAL SAS et LIGAEL SAS, empruntent aux côtés de AD Invest SAS en qualité de Cautions solidaires, ce qui signifie que Messieurs David Amzallag et Raphaël Dery seront tenus au remboursement du prêt au même titre que AD Invest SAS.

c) Un engagement de ne pas octroyer de sûretés additionnelles sur les biens financés

L'Emprunteur s'engage de manière irrévocable et inconditionnelle envers LOOKANDFIN FINANCE à s'abstenir de procéder à la constitution de sûretés sur les biens sis 8-10 rue Maréchal Joffre à 06100 Nice au profit de bénéficiaires autres que LOOKANDFIN FINANCE.

3. A l'issue de son analyse du dossier, LOOKANDFIN a déterminé que le risque d'insolvabilité dans le chef de la société AD INVEST SAS est peu élevé raison pour laquelle LOOKANDFIN l'a sélectionnée en lui attribuant une classe de risque A sur une échelle allant de A+ (risque très peu élevé) à C (risque élevé). Pour une description complète des différentes classes de risques et de leur signification, cliquez <u>ici.</u>

A.2. Risque de ne pas obtenir le rendement attendu de l'investissement

4. Outre le risque de perte totale ou partielle de son capital, le risque d'insolvabilité de l'Emprunteur fait également courir au Prêteur le risque de ne pas obtenir le rendement attendu de son investissement, ce qui pourrait survenir par exemple en cas de retard dans le paiement des échéances par l'Emprunteur, en cas de rééchelonnement du prêt ou en cas de frais de recouvrement qui viendraient grever le rendement du prêt ou en cas de non-paiement par l'Emprunteur d'une ou plusieurs échéances d'intérêts.

De tels évènements seraient en effet de nature à avoir un impact négatif sur le rendement de l'investissement.

Les éventuels frais de recouvrement pourraient aussi, le cas échéant, entrainer un rendement négatif de l'investissement, étant cependant précisé que le Prêteur est toujours libre de décider d'exposer ou non ces frais de recouvrement.

L'article IV.A.3 de la présente note d'information mentionne que l'Emprunteur dispose de la faculté de rembourser anticipativement, totalement ou partiellement, le contrat de prêt conclu avec LOOKANDFIN FINANCE.

Cela signifie qu'en pareil cas, LOOKANDFIN FINANCE remboursera à son tour, de façon anticipée, totalement ou partiellement, les Prêteurs du solde restant dû de leur contrat de prêt standardisé respectif en capital. Le remboursement anticipé des Prêteurs interviendra dès que LOOKANDFIN FINANCE aura été remboursée de façon anticipée par l'Emprunteur.

En cas de remboursement anticipé, les Prêteurs récupèreront le capital investi sans percevoir les intérêts non encore échus au moment où le remboursement anticipé intervient. Ceci signifie qu'ils auront pu percevoir le taux d'intérêt contractuel pendant toute la période antérieure au remboursement anticipé et qu'ils seront privés de ces intérêts pour la période postérieure dans la mesure où le paiement des intérêts cessera après le remboursement complet du capital.

En contrepartie de la faculté de remboursement anticipé dont bénéficie l'Emprunteur il faut être conscient que le taux d'intérêt du prêt que l'Emprunteur s'est engagé à verser à LOOKANDFIN FINANCE est plus élevé que si le même Emprunteur avait emprunté le même montant sans faculté de remboursement anticipé.

A.3. Absence de recours contractuel des Prêteurs envers l'Emprunteur

5. En cas d'insolvabilité de l'Emprunteur, seule LOOKANDFIN FINANCE, qui est le cocontractant direct de l'Emprunteur, pourra introduire une déclaration de créance à son égard.

Dans la mesure où le Prêteur n'aura pas contracté directement avec l'Emprunteur, le Prêteur ne pourra faire valoir sa créance directement contre l'Emprunteur.

En revanche, le Prêteur percevra, en proportion de sa créance dans LOOKANDFIN FINANCE, tout remboursement que celle-ci recevrait dans le cadre de la procédure d'insolvabilité de l'Emprunteur.

B. Risque de perte de tout ou partie du capital investi en raison de l'insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE

6. Un autre risque de perte du capital investi par le Prêteur pourrait survenir en cas d'insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE elle-même.

Le risque d'insolvabilité pourrait se manifester notamment en cas de faillite, de procédure de réorganisation judiciaire, de liquidation ou de toute autre situation de concours.

Ce risque doit toutefois être fortement nuancé et, ici également, il est permis de penser qu'il impliquerait des circonstances exceptionnelles pour pouvoir se manifester.

7. En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE sert d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs.

Pour chaque Offre, un compartiment est créé au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE en application de l'article 28, § 1^{er}, 5° de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

Les créances et dettes issues d'une Offre sont logées dans un compartiment spécifique au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE et font l'objet d'un traitement comptable distinct, la comptabilité de LOOKANDFIN FINANCE étant tenue par compartiment.

Ceci signifie que les créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE contre un Emprunteur logées au sein d'un compartiment spécifique seront exclusivement affectées au remboursement des Prêteurs correspondants, à savoir les Prêteurs qui ont prêté dans le cadre de la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

8. Par ailleurs, le remboursement des Prêteurs par LOOKANDFIN FINANCE implique au préalable que cette dernière ait été remboursée par l'Emprunteur qui a été financé par les Prêteurs. Il en résulte que dans un projet donné, l'obligation dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE de rembourser les Prêteurs ayant financé l'Emprunteur est conditionnée par le remboursement préalable de LOOKANDFIN FINANCE par ce même Emprunteur.

Le compartimentage dont question ci-dessus signifie par conséquent que les Prêteurs qui subiraient un défaut de paiement en raison de la défaillance d'un Emprunteur ne pourront faire valoir leur propre créance qu'à l'égard des créances que LOOKANDFIN FINANCE détient à l'égard du même Emprunteur et qui sont logées dans le compartiment ad hoc au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE.

A l'inverse, en cas de défaut de paiement dans le chef d'un Emprunteur dans un projet donné, le Prêteur qui a financé cet Emprunteur sera sans recours à l'égard des créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE dans d'autres compartiments à l'égard d'autres Emprunteurs.

Pour plus de détails à ce sujet, il est renvoyé aux articles 3.8 à 3.17 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN. Cliquez **ici** pour y accéder.

Le compartimentage est donc assurément un élément protecteur qui atténue et neutralise le risque de perte dans le chef des Prêteurs en cas de défaut de paiement d'Emprunteurs ayant été financés par des offres logées dans d'autres compartiments.

En effet, le mécanisme légal du compartimentage des différents investissements au sein du bilan de LOOKANDFIN FINANCE de même que l'absence de recours par les Prêteurs dans un projet donné sur les remboursements reçus par LOOKANDFIN FINANCE dans d'autres projets signifie que dès l'instant où l'Emprunteur a remboursé une mensualité à LOOKANDFIN FINANCE, cette dernière distribue immédiatement cette mensualité aux Prêteurs en proportion de leurs créances respectives.

Les mécanismes de protection ainsi prévus par l'article 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding* ont dès lors pour conséquence de protéger le véhicule de financement qu'est LOOKANDFIN FINANCE. Il s'en suit que si le risque d'insolvabilité concernant LOOKANDFIN FINANCE ne peut jamais être exclu, ce risque est faible. Il en va donc également ainsi et par identité de motifs du risque pour le Prêteur de perdre tout ou partie du capital investi en raison d'une insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE.

Partie II – Informations concernant l'émetteur des instruments de placement

A. Identité de l'émetteur - LOOKANDFIN FINANCE

1° L'émetteur des instruments de placement est LOOKANDFIN FINANCE, une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0683.777.546.

En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE ne dispose pas de site internet propre. En revanche, il est renvoyé vers le site de la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN à l'adresse www.lookandfin.com

2° LOOKANDFIN FINANCE est un véhicule de financement alternatif constitué par la société de droit belge LOOKANDFIN S.A., l'offreur, conformément aux articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

La seule activité de LOOKANDFIN FINANCE consiste à servir d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs, à savoir d'emprunter aux Prêteurs dans le cadre d'une Levée de fonds destinée à financer un Emprunteur pour ensuite prêter audit Emprunteur.

LOOKANDFIN FINANCE est la société filiale de LOOKANDFIN.

Les Candidats-Prêteurs désirant financer un Candidat-Emprunteur peuvent le faire en concluant avec LOOKANDFIN FINANCE un Contrat de prêt aux termes duquel le Candidat-Prêteur prête à LOOKANDFIN FINANCE le montant qu'il désire affecter au financement du Candidat-Emprunteur de son choix.

Lorsque l'Objectif de financement est atteint, un prêt est accordé par LOOKANDFIN FINANCE au Candidat-Emprunteur pour un montant égal à la totalité des montants récoltés par LOOKANDFIN FINANCE auprès des Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

- **3°** Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN.
- **4°** Par son existence et son activité, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Pour le reste, il n'existe pas d'opération avec LOOKANDFIN pouvant être qualifiée d'importante pour LOOKANDFIN FINANCE ni de prêt ou de garantie en cours.

La seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE lui vient des montants facturés à LOOKANDFIN pour les services prestés en sorte que ces revenus représentent 100 % du chiffre d'affaires de LOOKANDFIN FINANCE.

- 5° Les administrateurs de LOOKANDFIN FINANCE sont au nombre de trois et sont :
- LOOKANDFIN S.A. dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0846.783.769, représentée par son représentant permanent, Monsieur Frédéric LEVY MORELLE ;
- Monsieur Frédéric LEVY MORELLE,
- Monsieur Dominique WROBLEWSKI.

Ces mêmes administrateurs sont également délégués à la gestion journalière.

- **6°** Aucune rémunération n'a été payée au cours du dernier exercice par LOOKANDFIN FINANCE, que ce soit à ses administrateurs ou à ses administrateurs délégués à la gestion journalière. Aucune somme n'a été provisionnée par LOOKANDFIN FINANCE aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.
- 7° Aucune condamnation n'a été encourue par aucun des administrateurs de LOOKANDFIN FINANCE .
- **8°** Aucun conflit d'intérêt n'est à signaler entre LOOKANDFIN FINANCE, d'une part, et ses administrateurs ou son actionnaire majoritaire LOOKANDFIN, d'autre part.

Il est cependant rappelé que comme indiqué au n° 4 ci-dessus, par son existence et son activité, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN en sorte que les services ainsi prestés sont facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

9° Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de LOOKANDFIN FINANCE.

B. Informations financières concernant l'émetteur

- 1° LOOKANDFIN FINANCE a été constituée le 26 octobre 2017.
- 2° La loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding impose aux véhicules de financement de mettre en place un compartimentage de chaque projet dans ses comptes, d'une part, et de n'être tenue au remboursement des

investisseurs qu'en cas de remboursement préalable du sous-jacent par l'Emprunteur, d'autre part.

Par conséquent, tout remboursement effectué par un Emprunteur dans un projet donné est immédiatement distribué aux différents Prêteurs concernés en proportion de leur créance sans qu'aucune réserve ne soit créée par LOOKANDFIN FINANCE dans ses compartiments.

Pour le reste et de manière générale, LOOKANDFIN FINANCE déclare que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant pour lui permettre d'assurer le fonctionnement de ses activités de véhicule de financement au cours des douze prochains mois.

- **3°** LOOKANDFIN FINANCE déclare qu'à la date du 31 décembre 2019, le niveau de ses capitaux propres s'élevait à 88.615 EUR et que depuis cette date, aucun élément de nature exceptionnelle n'est venu influencer le niveau de ses capitaux propres. Par ailleurs, LOOKANDFIN FINANCE déclare que son endettement financier est nul.
- **4°** Aucun changement significatif de la situation financière de LOOKANDFIN FINANCE n'est à signaler depuis sa constitution.

C. Identité de l'offreur - LOOKANDFIN

1° LOOKANDFIN est une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0846.783.769.

L'adresse du site internet de LOOKANDFIN abritant la plateforme de financement alternatif est www.lookandfin.com.

2° LOOKANDFIN exerce l'activité de plateforme de financement alternatif et est agréée par la FSMA conformément à la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*. Dans le cadre de cette activité, LOOKANDFIN preste un service de financement alternatif et met en présence des sociétés désireuses d'emprunter des fonds destinés à financer leur activité professionnelle, d'une part, et des personnes désireuses de réaliser un investissement sous la forme d'un prêt à intérêts, d'autre part.

Dans le cadre de la présente offre, LOOKANDFIN agit en qualité d'offreur et LOOKANDFIN FINANCE en qualité d'émetteur.

Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par LOOKANDFIN.

Par ailleurs, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Ceci constitue la seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE et représente 100 % de son chiffre d'affaire.

D. Description du sous-jacent

1° Le sous-jacent est un contrat de prêt conclu entre la société AD INVEST SAS et LOOKANDFIN FINANCE.

Le montant prêté en principal par LOOKANDFIN FINANCE à la société AD INVEST SAS est égal à la somme des montants prêtés en principal à LOOKANDFIN FINANCE par les différents Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer la société AD INVEST SAS.

Le montant maximum qui pourra être prêté par LOOKANDFIN FINANCE à la société AD INVEST SAS sera de 1.050.000 EUR.

2° A. Identité de l'émetteur du sous-jacent, la société AD INVEST SAS

1° L'émetteur du contrat de prêt est la société AD Invest SAS société de droit français, dont le siège social est établi en France, 4 rue du Marché Saint-Honoré à 75001 Paris, inscrite aux greffes du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 825.216.377.

AD Invest ne dispose pas de site internet.

2° La société AD Invest SAS est une société spécialisée dans les opérations de marchands de biens.

3° Le capital social de la société AD Invest SAS est détenu à hauteur de :

- 50% par la société de droit français SARL AREAL
- 50% par la société de droit français SAS LIGAEL

4° Le président de AD Invest SAS ne perçoit pas *d*e rémunération de la part de AD Invest SAS.

Il existait au 31/12/2022 les comptes courants suivants dans AD Invest SAS :

- 2.907.343 EUR en faveur de la société SARL AREAL
- 804 EUR en faveur de la société SAS LIGAEL

AD Invest SAS ne perçoit pas de rémunération des personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.

5° Le président de la société AD Invest SAS est la société SARL AREAL, société de droit français, dont le siège social est établi en France, 4 rue du Marché Saint-Honoré à 75001 Paris, inscrite aux greffes du Tribunal de Commerce de Paris sous le numéro 451.800.502.

La société AD Invest SAS n'a pas d'administrateur.

6° AD Invest SAS atteste qu'aucune rémunération n'a été payée au cours du dernier exercice par AD Invest SAS à ses administrateurs.

Aucune somme n'a été provisionnée par AD Invest SAS aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

- **7°** AD Invest SAS atteste qu'aucune condamnation n'a été encourue par aucun des administrateurs de AD Invest SAS.
- **8°** AD Invest SAS atteste qu'aucun conflit d'intérêt n'est à signaler entre AD Invest SAS, d'une part, et son président ou ses actionnaires majoritaires, d'autre part.
- 9° Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de AD Invest SAS.

B. Informations financières concernant la société AD Invest SAS

- 1° Les comptes annuels relatifs à l'exercice 31 décembre 2021 n'ont pas été audités par un Commissaire aux Comptes et ont fait l'objet d'une vérification indépendante par NFB Conseils dans la cadre d'un contrat Groupe AREAL.
- 2° AD Invest SAS atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles.
- 3° AD Invest SAS déclare qu'au 31 décembre 2021 ses capitaux propres s'élevaient à 861.723 EUR et que, depuis cette date, aucun élément de nature exceptionnelle n'est venu influencer le niveau de ses capitaux propres. L'entreprise déclare également qu'au 31 décembre 2021, son endettement financier total s'élevait à 14.022.682 EUR.
- **4°** AD Invest SAS atteste qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de AD Invest SAS n'est à signaler depuis la fin de son dernier exercice clôturé.

Pour plus d'informations financière sur la société AD Invest SAS, cliquer <u>ici</u> pour consulter la page du projet sur le site.

Partie III – Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'Offre

- 1° Le montant maximal de l'Offre est de 1.050.000 EUR.
- 2° L'Offre est émise sous la Condition Suspensive n°1 de recueillir un montant minimal de 800.000 EUR.

L'offre est également émise sous la Condition Suspensive n°2. En vertu de cette Condition Suspensive n°2, le succès de la Levée de fonds est conditionné par la satisfaction préalable des exigences suivantes :

- A. La réception d'une expertise, réalisée par un expert désigné par Look&Fin, concernant les biens sis 8-10 rue Maréchal Joffre à 06100 Nice fournissant les évaluations suivantes :
 - La valeur de marché en l'état du bien après indexation des loyers tels que prévu dans les baux existants
 - La valeur liquidative du bien

En tout état de cause, le ratio de LTV ne pourra excéder 70% de la valeur de marché en l'état du bien après indexation des loyers tels que prévu dans les baux existants

- B. La mise en place d'une inscription d'hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers en premier rang et/ou d'une inscription hypothécaire conventionnelle en premier rang à concurrence du montant levé en principal sur les biens sis 8-10 rue Maréchal Joffre à 06100 Nice acquis par AD INVEST SAS à conférer à LOOKANDFIN FINANCE le jour de l'acquisition du bien après obtention de la mainlevée de toute charge et sûreté dont le bien serait grevé.
- C. La signature d'une Garantie à Première Demande (« GAPD ») accordée par la AREAL SARL au profit de LOOKANDFIN FINANCE pour un montant à hauteur du montant levé.
- D. La signature d'une Garantie à Première Demande (« GAPD ») accordée par la LIGAEL SAS au profit de LOOKANDFIN FINANCE pour un montant à hauteur du montant levé.

- E. La signature d'un acte de cautionnement général, solidaire et indivisible par Monsieur David Amzallag à hauteur du montant levé.
- F. La signature d'un acte de cautionnement général, solidaire et indivisible par Monsieur Raphaël Dery à hauteur du montant levé.

Afin de permettre à l'Emprunteur de réaliser la Condition Suspensive n°2, LOOKANDFIN FINANCE versera le montant recueilli dans le cadre de la Levée de fonds net de la commission mentionnée à l'article 8.1, sur le compte séquestre d'un Notaire afin que celui-ci puisse passer, concomitamment, l'acte d'achat de l'immeuble, l'hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers et l'inscription hypothécaire.

Ces conditions suspensives doivent être réalisées pour le 31 mars 2023 au plus tard.

Le montant minimal de Souscription par investisseur est de 500 EUR. Toutefois, lorsqu'un client souscrit à sa première Levée de fonds, le montant minimal de Souscription est fixé à 100 EUR.

Il n'y a pas de montant maximal de Souscription par investisseur.

3° Le prix de l'instrument de placement dépend du montant de la Souscription à l'Offre pour chaque investisseur et, par voie de conséquence, du montant prêté par chacun.

Conformément aux articles 9.3 et 9.6 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN, les investisseurs sont tenus de verser à LOOKANDFIN FINANCE le montant de leur prêt dans un délai de 14 jours à compter de leur Souscription. Ce paiement intervient avant que le délai pour la réalisation de la/des Condition(s) Suspensive(s) n'ait expiré. En cas de défaillance d'une Condition Suspensive, LOOKANDFIN FINANCE procèdera au remboursement des investisseurs dans un délai de 20 jours calendrier à compter de la défaillance de la condition.

4° La période de Souscription s'étend du 18 février 2023 au 8 mars 2023 :

Conformément à l'article 9.5 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN, lorsque l'Objectif de financement est atteint, la période de Souscription prend automatiquement fin, le cas échéant de façon anticipée par rapport au terme initialement fixé ci-dessus. En pareil cas, la clôture anticipée de l'Offre sera mentionnée sur le Site de LOOKANDFIN et il ne sera plus possible d'y souscrire.

La Condition Suspensive n°1 doit être satisfaite pour le 8 mars 2023 au plus tard. La Condition Suspensive n°2 doit être satisfaite pour le 31 mars 2023 au plus tard.

Les instruments de placement seront émis par LOOKANDFIN FINANCE le jour où celle-ci libère les fonds prêtés au profit de l'Emprunteur conformément à l'article 3.2 des Conditions Générales d'Utilisation, à savoir le 31 mars 2023 au plus tard.

5° La Souscription à l'Offre donnant lieu à la présente note n'entraine aucun frais à charge des Prêteurs.

B. Raisons de l'Offre

1° Le projet « Joffre » est logé entièrement dans la société AD Invest SAS. AD Invest SAS est

elle-même détenue à hauteur de 50% par SARL AREAL et à hauteur de 50% par SAS LIGAEL.

Afin de financer partiellement le projet de marchand de biens immobiliers « Joffre » incluant l'acquisition et la revalorisation d'un ensemble immobilier situé 8-10 Rue du Maréchal Joffre à 06100 Nice, AD Invest SAS souhaite emprunter un montant de 1.050.000 €.

Le budget du projet est le suivant :

Prix de revient total : 1.372.500 € (hors frais et intérêts LookandFin)

Chiffres d'affaires prévisionnel total : 2.195.114 €

Marge prévisionnelle : 822.614 €

Le prix de revient est financé de la façon suivante :

Fonds propres du promoteur : 322.500 €

• Prêt Look&Fin : 1.050.000 €

Les fonds collectés au travers des Offres LOOKANDFIN FINANCE nets, après déduction des frais supportés par l'Emprunteur, s'élèvent à (en partant de l'hypothèse que 100% des montants ont été collectés) 1.013.250 EUR.

Partie IV – Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1° Les instruments de placement offerts sont des contrats de prêt standardisés au sens de l'article 3 § 1^{er}, 11° de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement. Ces contrats de prêt standardisés sont conclus entre LOOKANDFIN FINANCE, d'une part, et chaque Prêteur, d'autre part.

La somme des montants investis par les prêteurs en vue du financement de AD Invest SAS et collectés par LOOKANDFIN FINANCE dans le cadre des contrats de prêt standardisés correspond au montant total qui fera l'objet du contrat de prêt entre LOOKANDFIN FINANCE et AD Invest SAS.

- 2° Les contrats de prêt standardisés sont libellés en euros et leur valeur nominale est égale au montant de la Souscription du Prêteur.
- **3°** Par définition, au jour de l'ouverture de l'Offre donnant lieu à la présente note, la date de mise à disposition des fonds par LOOKANDFIN FINANCE à l'Emprunteur est encore inconnue vu qu'elle dépend d'évènements extérieurs, à savoir le moment de la réalisation des Conditions Suspensives.

La durée du prêt qui sera consenti par LOOKANDFIN FINANCE à l'Emprunteur sera de 36 mois en sorte que le remboursement de la dernière mensualité interviendra 36 mois après la date de mise à disposition des fonds à l'Emprunteur.

Les remboursements du prêt par LOOKANDFIN FINANCE aux investisseurs seront mensuels conformément au tableau d'amortissement définitif qui seront joints aux contrats de prêt standardisés. Seuls les intérêts seront versés à chaque date anniversaire mensuelle de la mise à disposition effective des fonds à AD Invest SAS. A l'échéance du prêt, soit le 36ème mois à compter de la mise à disposition effective des fonds à l'Emprunteur, celui-ci

remboursera en une seule mensualité l'intégralité du montant du prêt en principal. Vous trouverez ci-dessous un exemple de tableau d'amortissement sur la base d'un prêt d'un montant de 1.000 EUR en capital qui, par hypothèse, serait libéré le 15 mars 2023.

Date	Mensualité	Principal	Intérêt	Solde restant dû
15/04/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/05/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/06/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/07/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/08/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/09/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/10/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/11/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/12/23	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/01/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/02/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/03/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/04/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/05/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/06/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/07/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/08/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/09/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/10/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/11/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/12/24	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/01/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/02/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/03/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/04/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/05/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/06/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/07/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/08/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/09/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/10/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/11/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/12/25	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/01/26	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/02/26	5,83€	- €	5,83€	1 000 €
15/03/26	1 005,83 €	1 000,00 €	5,83€	- €
	1 210 €	1 000 €	210€	

Il est rappelé que comme mentionné en partie I de la présente note, l'Emprunteur aura la faculté de rembourser par anticipation le Contrat de prêt à chaque date anniversaire mensuelle de la mise à disposition des fonds. Dans ce cas, l'Emprunteur devra notifier sa décision de procéder au remboursement anticipé du prêt, total ou partiel, en adressant un courrier recommandé à LOOKANDFIN FINANCE au plus tard un mois, le cachet de la poste faisant foi, avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire. En pareil cas, l'Emprunteur sera redevable à l'égard de LOOKANDFIN FINANCE du remboursement intégral ou partiel du solde restant dû du prêt en capital.

Total

Cela signifie qu'en pareil cas, LOOKANDFIN FINANCE remboursera à son tour, de façon anticipée, les Prêteurs du solde restant dû de leur Contrat de prêt respectif en capital. Le

remboursement anticipé des Prêteurs interviendra dès que LOOKANDFIN FINANCE aura été remboursée de façon anticipée par l'Emprunteur. Il est renvoyé à la partie I ci-dessus pour plus de détails.

4° En raison du compartimentage du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE, les dettes de LOOKANDFIN FINANCE envers les Prêteurs ayant souscrits à des Levées de fonds différentes n'ont pas de rang les unes par rapport aux autres.

Dans l'hypothèse où LOOKANDFIN est déliée de son obligation de remboursement envers les Prêteurs quant à une Levée de fonds en raison du défaut de remboursement en amont dans le chef de l'Emprunteur, les Prêteurs n'auront de droit qu'à l'égard du compartiment se rapportant à la Levée de fonds à laquelle ils ont souscrits.

- **5°** Il n'existe pas de restriction au libre transfert des instruments de placement, ceux-ci étant librement cessibles selon les règles du droit civil.
- **6°** Le taux d'intérêt annuel est fixe. Il s'agit d'un taux brut de 7% l'an avant retenue du précompte mobilier.
- **7°** Les dates de paiement des intérêts sont identiques aux dates de remboursement des mensualités par LOOKANDFIN FINANCE conformément au tableau d'amortissement qui sera joint au contrat de prêt. Elles correspondent à la date d'anniversaire de libération des fonds par LOOKANDFIN FINANCE au profit de l'Emprunteur étant entendu que le remboursement de la première mensualité interviendra un mois après cette libération. Au moment de la rédaction de la présente note d'information, la date de libération des fonds et, par conséquent, celle de paiement des intérêts, ne sont pas encore connue.

Pour un exemple de tableau d'amortissement, il est renvoyé à la partie IV.A.3° ci-dessus.

Annexes : Il est précisé que par application de l'article 11 § 3 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement, les informations communiquées via un lien hypertexte ne font formellement pas partie de la présente note d'information.

- 1. Comptes annuels de la société LOOKANDFIN FINANCE SA pour ses deux derniers exercices comptables.
- 2. Comptes annuels de la société AD Invest SAS pour ses deux derniers exercices comptables.

¹ A titre d'exemple, si les fonds sont libérés par LOOKANDFIN FINANCE au profit de l'Emprunteur le 5ème jour du mois, les mensualités de remboursement prévues dans le tableau d'amortissement échoiront chaque 5ème jour du mois, soit à la date d'anniversaire de la libération des fonds.

20	22/02/2021	BE 0683.777.546	9	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21058.00228	A-cap 1.1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination:	LOOKANDFIN FINANCE
Jenomination:	

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue Louise N°: 475 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0683.777.546

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

30-10-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

generale du

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

et relatiis a reverdice couvraint la periode de

Exercice précédent du

12-01-2021

01-01-2019

26-10-2017

au

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-cap 6.1.1, A-cap 6.1.2, A-cap 6.1.3, A-cap 6.2, A-cap 6.4, A-cap 6.5, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 6.9, A-cap 7.1, A-cap 7.2, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 12, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

N° BE 0683.777.546 A-cap 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LEVY MORELLE Frédéric

Chaussée de la Hulpe 411 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE

Début de mandat: 26-10-2017

Fin de mandat: 30-06-2023 Administrateur délégué

WROBLEWSKI Dominique

Boulevard Léopold II 109 1080 Molenbeek-Saint-Jean

BELGIQUE

Début de mandat: 26-10-2017 Fin de mandat: 30-06-2023 Administrateur délégué

LOOK AND FIN

BE 0846.783.769 Avenue Louise 475 1000 Bruxelles BELGIQUE

Début de mandat: 26-10-2017 Fin de mandat: 30-06-2023 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

LEVY MORELLE Frédéric

Chaussée de la Hulpe 411 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE

N°	BE 0683.777.546		A-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0683.777.546		A-cap 3.1
----	-----------------	--	-----------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>36.719.158</u>	<u> 25.204.416</u>
Créances à plus d'un an		29	25.676.077	17.202.161
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	25.676.077	17.202.161
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.637.312	5.857.989
Créances commerciales		40	199.649	91.583
Autres créances		41	10.437.663	5.766.407
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	405.769	2.144.266
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	36.719.158	25.204.416

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	88.615	78.748
Apport		10/11	61.500	61.500
Capital		10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	6.150	6.150
Réserves indisponibles		130/1	6.150	6.150
Réserve légale		130	6.150	6.150
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	14	20.965	11.098
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>36.630.543</u>	25.125.668
Dettes à plus d'un an	6.3	17	25.980.894	18.725.100
Dettes financières	0.0	170/4	25.980.894	18.725.100
Etablissements de crédit, dettes de location-				
financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	25.980.894	18.725.100
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	10.649.650	6.400.568
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	10.519.379	6.336.667
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	22.919	40.030
Fournisseurs		440/4	22.919	40.030
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	11.390	7.245
Impôts		450/3	11.390	7.245
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	95.962	16.626
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	36.719.158	25.204.416

COMPTE DE RÉSULTATS

	A	nn. 🗀	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute (-	+)/(-)		9900	14.915	24.554
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services e	t				
biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (-	+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais					
d'établissement, sur immobilisations incorporelles	et				
corporelles			630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes					
en cours d'exécution et sur créances commerciale					
	+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations	. \ // \		005/0		
	+)/(-)		635/8	070	
Autres charges d'exploitation			640/8	878	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de fi de restructuration			649		
Charges d'exploitation non récurrentes	(-)	- 1	66A		
-	+)/(-)		9901	14.037	24.554
Produits financiers	+//(-)		75/76B	14.037	24.554
Produits financiers récurrents		-	75/76B		
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
		- 1	-	26	61
Charges financières			65/66B	2 6 26	· .
Charges financières récurrentes			65	20	61
Charges financières non récurrentes	. \ // \		66B	14.011	04.400
	+)/(-)		9903	14.011	24.493
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés	- \ // \		680	4.445	7.045
•	+)/(-)		67/77	4.145	7.245
	+)/(-)	- 1	9904	9.867	17.248
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (-	+)/(-)	L	9905	9.867	17.248

N°	BE 0683.777.546		A-cap 5	
----	-----------------	--	---------	--

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	20.965	17.248
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	9.867	17.248
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	11.098	
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		6.150
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		6.150
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	20.965	11.098
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0683.777.546		A-cap 6.3
----	-----------------	--	-----------

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE		
LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	10.519.379
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	25.980.894
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les		
actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement	0000	
promises sur les actifs de la société	9062	

N° BE 0683.777.546 A-cap 6.8

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION I. Principes généraux Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 Avril 2019 portant exécution du Codes des sociétés et associations. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : pas d'application Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent : pas d'application II. Règles particulières
Frais d'établissement : Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : pas d'application Frais de restructuration : Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit : néant Immobilisations incorporelles:
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend: néant Immobilisations corporelles Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; Amortissements actés pendant l'exercice : 1. Frais d'établissement : néant 2. Immobilisations incorporelles L NR Taux : néant 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux L NR Taux : néant 4. Installations, machines et outillage L NR Taux : néant 5. Matériel roulant : néant 6. Matériel de bureau et mobilier L NR Taux : néant 7. Autres immobilisations corp. néant Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés: - montant pour l'exercice : néant - montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : Immobilisations financières : néant Stocks: néant

Devises: non applicable

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels: non applicable Non applicable Conventions de location-financement : non applicable Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif , les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : néant

N° 2065-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Direction Générale des Finances Publiques Timbre à date du service 01012021 et clos le 31122021 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal X Exercice ouvert le Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante SIE PARIS 1er Adresse du déclarant (quand celle-ci est Adresse du service où doit être 13 Rue de la Banque différente de l'adresse du destinataire) et/ou déposée cette adresse du siège social si elle est différente du déclaration principal établissement : 75001 Paris SAS AD INVEST A IDENTIFICATION 4 rue du MARCHESAINT-HONORE Identification du **75001 PARIS** destinataire 82521637700010 **ACTIVITÉ** Insp. IFU N° dossier N° Siret Activités exercées (souligner l'activité principale): Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement: Si vous avez changé d'activité, cochez la case RÉGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration endeux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI) - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère. n° SIRET C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice) Déficit 1 Résultat fiscal Bénéfice imposable Bénéfice imposable (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 239 857 38 120 au taux normal au taux de 15 % Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% 2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Autres plus-values imposables au taux Plus-values à long Plus-values à long Plus-values exonérées terme imposables at terme imposables aux taux de 0% art.238 quindecies taux de 19% 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats m Zones franches urbaines Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecie Autres dispositifs Bassins urbains à dynamiser (BUD) Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées Sociétés d'investissements immobiliers cotées (indiquer + ou - selon le cas relevant du taux à 15% 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %). D **IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065) 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats i oints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de rembo 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 Recettes nettes soumises à la contribution 2.50 % 287 112 CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) П ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS - Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD ECF Nom et adresse du prestataire OGA/OMGA Viseur conventionné Nom, adresse, téléphone: - Professionnel de l'expertise comptable : NFB CONSEILS 5 rue Ernest Cognacq 92300 Levallois Perret - Conseil: - CGA/OMGA ou viseur conventionné: N° d'agrément Signature et qualité du déclarant le<u>.....</u>

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

SAS AD INVEST 31122021

H REPARTITION DE AINSI QUE DES F	S PRODUITS DES ACTIONS ET PART REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	TS SOCIALES,	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts		Payées par la société elle-même (a) Payées par un établissement chargé	446 000
		du service des titres (b)	
2. Montant des distributions ne désigne pas le (les) bénéfic	t la société (c)		
	ou acomptes consentis aux associés, actionnaires etement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions		(e)	
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)		(f)	
ci-dessus		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distri à l'abattement de 40% prévu a	bués éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distri à l'abattement de 40% prévu a	bués non éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répart	ris	total (a à h)	446 000
I DEMUNEDA	TIONS NETTES VEDSES	ALLY MEMBRES DE CERTAINES S	COCIETES

REMUNERATIONS NETTES VE	Pour les SARL	Son	nmes versées, au co	urs de la période rete	RTAINES S nue pour l'assiette de tre de traitements, ém	e l'impôt sur les socié	tés, à chaque , rembourse-		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Nombre de parts		ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants :	sociales apparte- nant à	Année au cours de	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		Iontant des sommes v		neo fossio1		
- SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	chaque as- socié en	laquelle le verse- ment a été effec-	à titre de traitements émoluments	de mission et	e représentation, de déplacement	autres que ceu colonn	professionnels x visés dans les es 5 et 6		
1	toute pro- priété ou en usufruit	ete effec- tué	et indemnités proprement dits 4	Indemnités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour- sements 8		

		mation de l'entreprise : SAS AD INVI			01 D/	ARIS	Durée de l'exercice exprimée Durée de l		-	12 12
			_	7 0 0 0 1 0	<i>J</i> 1 1 2	AKIS			Néant 🗌	
11	ullic	0 2 3 2 1 0 3	'	7 0 0 0 1 0			Exercice N, clos le, 31122021	1 1	31122020	1
				Brut 1		Amortissements, provisions	Net 3		Net 4	
		Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	ES	Frais d'établissement *	AE	3	AC					
	ORELL	Frais de développement*	СХ		CQ					
	NCORP	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC					
	IONS II	Fonds commercial (1)	Αŀ		ΑI					
	LISAT	Autres immobilisations incorporelles	1		AK					
	MMOB	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM					
		Terrains	AN		AC					
SE *	RELL	Constructions	AP							
BIL	CORPC	Installations techniques, matériel	1		ΑÇ					
/IMO	LIONS	et outillage industriels	AR		AS					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	АТ		AU					
ACT	MMOE	Immobilisations en cours	ΑV		ΑW					
-		Avances et acomptes Participations évaluées selon	ΑX		ΑY					
	ES (2)	la méthode de mise en équivalence	CS		СТ					
	NCIER	Autres participations	CU		CV	<u>'</u>				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BE		ВС					
	ATION	Autres titres immobilisés	ВΓ		BE					
	SITIEC	Prêts	BF		BG	i				
	IMM	Autres immobilisations financières *	ВН		BI					
		TO TAL (II)	BJ		вк					
		Matières premières, approvisionnements	BL		ВМ					
	*	En cours de production de biens	BN		ВО					
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ					
	ST	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
IN	•	Marchandises	вт	14 347 162	ВU		14 347 16	52	13 260	181
ULA		Avances et acomptes versés sur commandes	ΒV	72 649	ВW	,	72 64	.9	124	650
ACTIF CIRCULANT	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	ВХ	39 976	BY	,	39 97	76	35	772
TIF	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	131 429	СА		131 42	29	28	8 805
ΨC	CR	Capital souscrit et appelé, non versé	CE		CC					
-	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CE	,	CE					
	DIVERS	Disponibilités	CF	372 473	CG		372 47	3	28	8 852
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	11 864	CI		11 86	54	18	3 433
	u ₀	TO TAL (III)	CJ		CK		14 975 55		13 496	
otes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	1.							
Comptes	gulaı	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	de rég	Ecarts de conversion actif * (VI)	1							
	٦	TO TAL GENERAL (I à VI	-		1A	1	14 975 55	53	13 496	603
Renv	ois ·	(1) Dont droit au bail:	(2) Part à moins d'un an des im-	СР			CR	13 470	073
	se de	e réserve Immobili-	mo	bilisations financières nettes :			Créances	_		

de propriété: * sations :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise SAS AD INVEST			——— Néant □*
				Exercice N	Exercice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	1 000	1 000
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	100	100
Z.		Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
OPE		Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
CAPITALIX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
TAT		Report à nouveau	DH	659 649	712 818
CAP		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	200 974	392 831
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	861 723	1 106 749
spuc	es	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	propres	Avances conditionnées	DN		
		TO TAL (II)	DO		
Provisions	ges	Provisions pour risques	DP		
ovisio Ir riso	charg	Provisions pour charges	DQ		
Pro	et	TO TAL (III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 229 643	9 608 659
5	(Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 793 039	2 523 124
Š	IES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETT	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 494	170 771
4	D	Dettes fiscales et sociales	DY	8 460	67 390
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	194	20 000
Comp régu		Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TO TAL (IV)	EC	14 113 830	12 389 944
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
		TO TAL GENERAL (I à V)	EE	14 975 553	13 496 693
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
S	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 113 830	12 389 944
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	572 933	515 030

	de général des signation	de l'entreprise : SAS AD	INVES	Τ					Néant *
					Exercice N				Exercice (N-1)
				France	Exportation livraisons intracomm	ns et nunautaires		Total	
	Ventes	de marchandises *	FA	3 050 500	FB		FC	3 050 500	5 427 820
	Droduct	ion vendue biens*	FD		FE		FF		
N	Troduct	services *	FG	463 729	FH		FI	463 729	342 011
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffre	es d'affaires nets*	FJ	3 514 229	FK		FL	3 514 229	5 769 831
гоп	Product	ion stockée *		FM					
D'EXI	Production immobilisée *						FN		
UITS	Subven	tions d'exploitation					FO		
ROD	Reprise	es sur amortissements et pr	rovisions	s, transfert de charg	es * (9)		FP	5 450	
Ь	Autres	produits (1) (11)					FQ	36 102	3 375
				Total des prod	uits d'exploitation	n (2) (I)	FR	3 555 781	5 773 206
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							3 404 095	8 461 374
	Variatio	on de stock (marchandises))*				FT	(1 086 981)	(4 392 669)
	Achats	de matières premières et aut	res appr	ovisionnements (y c	ompris droits de dou	uane) *	FU		
Z	Variatio	on de stock (matières prem	ières et a	approvisionnement	s)*		FV		
TIO	Autres	achats et charges externes	(3) (6 bi	s) *			FW	575 983	800 940
ITA	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	92 504	67 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements *						FY		18 616
D'EX	Charges sociales (10)						FZ		7 496
ES	NO	Sur immobilisations .	- dotat	ions aux amortissen	nents *		GA		
ARG	- dotations aux provisions						GB		
СН	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres	charges (12)					Œ	116	725
				Total des char	ges d'exploitation	(4) (II)	GF	2 985 716	4 963 942
1-1	RES ULT	AT D'EXPLOITATION	(I-II)				GG	570 064	809 264
opérations en commun	Bénéfic	e attribué ou perte transfér	rée *			(III)	GH		
opéra en co	Perte su	apportée ou bénéfice transf	féré *			(IV)	GI		
	Produit	s financiers de participatio	ons (5)				GJ		
	Produit	s des autres valeurs mobili	ères et c	réances de l'actif im	mobilisé (5)		GK		
ITS ERS	Autres	intérêts et produits assimil	lés (5)				GL		
PRODUITS FINANCIERS	Reprise	es sur provisions et transfe	rts de ch	narges			GM		
PR(FIN/	Différer	nces positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
				Total d	les produits financ	ciers (V)	GP		
S ES	Dotatio	ns financières aux amortiss	sements	et provisions *			GQ		
RGE	Intérêts	et charges assimilées (6)					GR	299 811	269 468
CHARGES FINANCIERES	Différe	nces négatives de change					GS		
FIL	Charges	nettes sur cessions de val	eurs mo	bilières de placemer	nt		GT		
				Total des	charges financiè	res (VI)	GU	299 811	269 468
2	- RES UL	TAT FINANCIER (V - V	I)				GV	(299 811)	(269 468)
3 -	RESUL	TAT COURANT AVANT		TS (I - II + III - IV r tableau n° 2053) * Des ex		,]	GW	270 254	539 795

4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	ésignat	ion de l'entreprise SAS AD INVEST			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
	ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		
UITS	ONNI	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
	EX(Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
GES	NNEI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHARGES	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Ŭ	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН		
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні		
F	Partici	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
I	mpôts	s sur les bénéfices * (X)	нк	69 280	146 964
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	3 555 781	5 773 206
		TOTAL DES CHARGES $(II + IV + VI + VIII + IX + X)$	НМ	3 354 807	5 380 375
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	200 974	392 831
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2)	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	5 450	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'ovaleitant (12)	A2	3 +30	
	(11)	de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
SIC	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
RENVOIS	(10)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
R	(13)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e joindre en annexe):	t le	Exerc Charges exceptionnelles	ice N Produits exceptionnels
	Pér	nalités			
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
	(5)	Detail des produits et charges sur exércices afferieurs.		Charges americules	1 roduits americuis
	-				

		Formulaire obligatoire ticle 53 A du Code général des impô on de l'entreprise SAS				Néant X*
	ADRE A	IMMOBILI		Valeur brute de immobilisations	S all Consécutives à une rééval	Augmentations
				début de l'exerci		
INCORP. O		plissement et de développement	1011111	CZ	D8	D9
<u>IN</u>	Autres p	ostes d'immobilisations	incorporelles TOTAL II	KD	KE	KF
	Terrains			KG	KH	KI
iodai e	Sur sol	propre [Dont Composants	L9]	KJ	KK	KL
a La		d'autrui Dont Composants ons générales, agencements *	M1]	KM	KN	КО
	O et aménag	ements des constructions	Com- posants Dont [Dont	KP	KQ	KR
CORPORELLES	et outillage in		Composants M3	KS	KT	KU
POR	aménage	ements divers *		KV	KW	KX
COR	Matérie Matérie et mobil	el de transport *		KY	KZ	LA
	Matérie et mobil	el de bureau lier informatique		LB	LC	LD
	Emballa divers *	ages récupérables et		LE	LF	LG
	Immobili	isations corporelles en co	ours	LH	LI	LJ
	Avances	et acomptes		LK	LL	LM
L			TOTAL III	LN	LO	LP
	Participa	ations évaluées par mise e	en équivalence	8G	8M	8T
RES	Autres p	articipations		8U	8V	8W
FINANCIERES	Autres ti	itres immobilisés		1P	1R	1S
FINA	Prêts et a	autres immobilisations fi	nancières	1T	1U	1V
			TOTAL IV	LQ	LR	LS
		TOTAL GENERA	AL(I + II + III + IV)	ØG	ØН	ØЈ
c	ADRE B	IMMOBILISATIONS	Dimi par virement de poste à poste	par cessions à des tiers hors service ou re d'une mise en équi	Valeur brute des sultant immobilisations à valence la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
RP.	Frais d'établi et de dévelop		IN 1	CØ	DØ 3	D7
INCO		s d'immobilisations	IO	LV	LW	1X
	Terrains		IP	LX	LY	LZ
		Sur sol propre	IQ	MA	МВ	МС
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS	MG	мн	MI
	Installations lage industri	s techniques, matériel et outil- iels	IT	МЈ	мк	ML
ES		Inst. gales, agencts, amé- nagements divers	IU	ММ	MN	МО
CORPORELLES	Autres	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
ORPO	immobilisatio	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
ت ا	corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisa	tions corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
		et acomptes	NC	ND	NE NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH	NI
1	Participati	ions évaluées par uivalence	IZ	ØU	M7	øw
\vdash	mise en éq		 	αν	øy	07
S	•	rticipations	IØ	ØX	91	ØZ
IERES	Autres pa	rticipations res immobilisés	IØ 11	2B	2C	2D
VANCIERES	Autres pa				<u> </u>	
FINANCIERES	Autres pa	res immobilisés	II	2В	2C	2D



TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION

SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre

ce tableau à leur décl	aration jusqu'à (et y	compris) l'exercic	ce au cours duquel l	a provision spécial	le (col. 6) devient n	ılle.			
Désignation de l'entreprise : SA	S AD INVEST					—— Néant ∑*			
CADRE A	Détermination du 1 (col. 1 - co		Utilisation de la	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement					
	Augmentation	Augmentation	Au cours	de l'exercice	M	provision spéciale à la fin de l'exercice			
	du montant brut des immobilisations	du montant des amortissements	Montant	Fraction résiduelle correspondant aux	Montant cumulé à la fin de l'exercice	[(col.1 - col.2) - col.5 (5)]			
	1	2	des suppléments d'amortissement (2)	éléments cédés (3)	(4)	6			
1 Concessions, brevets et droits similaires	-	2							
2 Fonds commercial									
3 Terrains									
4 Constructions									
5 Installations techniques mat. et out. industriels									
6 Autres immobilisations corporelles									
7 Immobilisations en cours									
8 Participations									
9 Autres titres immobilisés									
10 TO TAUX									
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".									
CADRE B									
DEFICITS REPORTABLES AU 3	1 DECEMBRE 19	76 IMPUTES SU	R LA PROVISION	I SPECIALE AU P	OINT DE VUE FIS	CAL			
1 - FRACTION INCLUSE DANS	S LA PROVISION	SPECIALE AU D	EBUT DE L'EXE	RCICE					
2 - FRACTION RATTACHEE AL	J RESULTAT DE	L'EXERCICE							
3 - FRACTION INCLUSE DANS	S LA PROVISION	SPECIALE EN F	IN D'EXERCICE		=				

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent $\grave{a} \ r\acute{e} int\'{e} grer \ chaque \ ann\'{e}e \ dans \ leur \ r\acute{e} sultat \ comptable \ le \ suppl\'ement \ d'amortissement \ cons\'{e} cutif\`{a} \ la \ r\acute{e}\'{e}valuation.$

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS AD INVEST Désignation de l'entreprise : Néant X SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES **CADRE A** (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) * Diminutions: amortissements Augmentations : dotations Montant des amortissements Montant des amortissements afférents aux éléments sortis IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES de l'actifet reprises au début de l'exercice de l'exercice à la fin de l'exercice ΕN Frais établissement et développement $\mathbf{E}\mathbf{I}$ RE RΙ RJ Fonds commercial RF Autres immobilisations PE PH PG PF incorporelles **TOTALI** RK RN RO RMPΙ PL PK ΡJ Terrains PM PQ PO Sur sol propre PN PR PT PU Sur sol d'autrui PS Constructions Inst. générales, agencements et PV PX PY PW aménagements des constructions Installations techniques, matériel et PZQB QC QA outillage industriels Inst. générales, agencements, QD QF QG QE Autres aménagements divers QH QK OJ Matériel de transport QI immobilisations Matériel de bureau et QM QO ΟL ON informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables QP QR QS QT et divers QW QX TOTAL II QU QV TOTAL GENERAL (I + II) ØN ØP ØQ ØR **CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES DOTATIONS REPRISES Mouvement net des Immobilisations amortissements Colonne 1 Colonne 3 Colonne 4 Colonne 6 Colonne 2 Colonne 5 amortissables à la fin de l'exercice Différentiel de durée Différentiel de durée Amortissement fiscal Amortissement fiscal Mode dégressif Mode dégressif et autres exceptionnel et autres exceptionnel Frais établissements N6 N4 N5 N2N₃ M Fonds commercial RP RQ RR RS RU RT RV Autres immob, incor-N8 P6 **P**7 **P8** PC 01porelles TOTAL I R۷ RX RY RΖ SB SC SD Q3 Q4 Q5 Q6 Q7 Q8 Terrains Q2 Sur sol propre Q9 R 1 R3 R2 R4 R5 R6 Sur sol d'autrui R8 R9 S1 **S**3 Inst. gales, agend S5 **S**6 S8 S7 S9 T1 T2 et am des const. Inst. techniques T3 **T4 T5** T6 T7 **T8** T9 mat. et outillage Inst. gales, agen U1 U3 **U**4 U5 U6 U7U2am. divers Matériel de U9 U8 V1 V2 V5 V3 transport Mat. bureau et V6 V7 V9 inform. mobilier Emballages W5 W W۶ WC récup. et divers X 1 TOTAL II X2 X3 X4 X5 X8 Frais d'acquisition de titres de participations ΝL ΝN NC TOTAL III Total général NP NQ NR NS NT NU N (I + II + III)Total général non ventilé Total général non ventil Total général non venti NY ΝZ (NS + NT + NU)(NP + NQ + NR)(NW-NY) CADREC MOUVEMENTS DE L'EXERCICE Montant net au début Dotations de l'exercice Montant net à la Augmentations AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES * aux amortissements fin de l'exercice de l'exercice **Z**8 Frais d'émission d'emprunt à étaler 7.9 SR Primes de remboursement des obligations SP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS AD INVEST Néant X Montant au début AUGMENTATIONS: DIMINUTIONS: Montant de l'exercice Dotations de l'exercice à la fin de l'exercice Nature des provisions Reprises de l'exercice 1 2 3 Provisions pour reconstitution des 3T TAΤB TC gisements miniers et pétroliers * Provisions pour investissement TF 3U TD TE (art. 237 bis A-II) * 3V ΤI Provisions pour hausse des prix (1) * ΤI TO Amortissements dérogatoires 3X TC TNTN Dont majorations exceptionnelles de 30% D3 D_4 D6 D' Provisions pour prêts d'installation IJ ΙK IL IM (art. 39 quinquies H du CGI) Autres provisions réglementées (1) 3Y ΤF T TR TU **TOTALI** 3ZΤī TS Provisions pour litiges 4A 4B 4C 4D Provisions pour garanties données 4E 4F 4C 4H aux clients Provisions pour pertes sur marchés à 4J 4K 4**I** 4N terme Provisions pour amendes et pénalités 4N 4P 4R 4S 4T 4W Provisions pour pertes de change 4[] 41 risq Provisions pour pensions et obligations 4X 4Z5A similaires Provisions pour impôts (1) 5B 5C 5E 5T Provisions pour renouvellement des 5F 5H 5J 5K immobilisations * Provisions pour gros entretien EO EP EÇ ER et grandes révisions Provisions pour charges sociales et 5R 5U 55 5T fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et 5V 5Y 51 5X charges (1) TΣ TOTAL II 5Z 6B 6D 6A 6C - incorporelles - corporelles 6E 6F 6G 6H sur - titres mis en Ø5 02 Ø3 Ø4 équivalence immobilisations - titres de participation 9U 91 9ν 9X - autres immobilisations Ø6 Ø7 Ø8 Ø9 financières (1) * 6N 6P 6S 6R Sur stocks et en cours 6T 6U 6V 6W Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation (1) * 6X 6Y 6Z7A TOTAL III 7B UA TТ7 TOTAL GENERAL (I + II + III)UF UC IJΓ UE - d'exploitation Dont dotations - financières UC UF et reprises exceptionnelles UJ Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

D) ésignatio	n de l'en	treprise: SAS AD IN	VES	Γ							Néant 🗌 *
C/	ADRE A		ETAT DES CREA	NCE	S		Mor	ntant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
≗ ;;	Créance	s rattach	ées à des participations			UL			UM		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prêts (1)) (2)				UP			UR		US	
ME	Autres i	mmobili	sations financières			UT			UV		UW	
	Clients	douteux	ou litigieux			VA						
	Autres	créances	clients			UX		39 976		39 976		
L	Créance rep	résentative o		UO		Z1						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Personnel et co		`		<u> </u>	UY						
RCL			et autres organismes soc	iaux		UZ						
IF C			Impôts sur les bénéfice			VM		83 543		83 543		
'ACT	Etat et	autres	Taxe sur la valeur ajou			VB		17 327		17 327		
DEL	collect	ivités	Autres impôts, taxes et		ements assimilés	VN						
	public	ques	Divers			VP						
	Groupe	Groupe et associés (2)										
	Débiteu	rs divers	(dont créances relatives	s à de	s opérations	VR		30 559		30 559		
	de pensi Charges co					VS		11 864		11 864		
					TOTAUX	VT		183 269	VU	183 269	VV	
(0	Mo	ntant	- Prêts accordés en cou	rs d'e		VD		100 207		100 200		
RENVOIS	(1)	les	- Remboursements obter									
REN	(2) Prêt	s et avance	es consentis aux associés (pers			VF _						
\Box	Montant br					A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au pl	us	A plus de 5 ans		
	ADRE B		AT DES DETTES		1			2		3		4
	<u> </u>		es convertibles (1)	7Y								
	Autres emprunts obligataires (1) 7Z											
1				***	_							
	Emprunts et de auprès des établissement	ettes à à	1 an maximumà l'origine	VG		72 933		572				
	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1)	ettes à à ts à	1 an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine	VH	10 6	56 710		10 656	710			
Er	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1)	à à à t dettes f	1 an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2)	VH 8A	10 6	56 710 212 031		10 656	710 031			
Er Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1)	à t dettes firs et con	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés	VH 8A 8B	10 6	56 710		10 656	710			
Er Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et ournisseur ersonnel de	à à à à t dettes firs et compt	l an maximumà l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés	VH 8A 8B 8C	10 6	56 710 212 031		10 656	710 031			
Er Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et ournisseur ersonnel de	à t dettes firs et compt ale et au	l an maximumà l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux	VH 8A 8B 8C 8D	10 6	56 710 212 031		10 656	710 031			
Err Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et ournisseur ersonnel de	ts à à à à t dettes firs et compt ale et au Impôti	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices	VH 8A 8B 8C 8D	10 6	56 710 212 031 82 494		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031 494			
Err Fo Po Séco	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et de crédit (1) mprunts et de crédit (2) ersonnel et curité soci Etat et autres	à t dettes firs et comptet compte l'alle et aut	l an maximumà l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux	VH 8A 8B 8C 8D	10 6	56 710 212 031		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031			
Err Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et burnisseur ersonnel de crité soci Etat et	at dettes for et compt ale et aut Impôt: Taxe s	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices	VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX	10 6	56 710 212 031 82 494		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031 494			
Err Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et pournisseur ersonnel e eurité soci Etat et autres ellectivités	à t dettes fars et compt ale et au Impôt: Taxe s Obliga	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) uptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée	VH 8A 8B 8C 8D VW VX VQ	10 6	56 710 212 031 82 494		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031 494			
Err Fo	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et purnisseur ersonnel de credit et soci Etat et autres electivités ubliques	at dettes firs et comptet comptet la le et aur Impôt: Taxe s Obliga Autres i	l an maximumà l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées	VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J	10 6	56 710 212 031 82 494		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031 494			
Err Fee Properties Sécondaries Colon properties Grant	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et purnisseur ersonnel de credit (2) Etat et autres electivités ubliques ettes sur imm	at dettes firs et compte compte alle et aur Impôt: Taxe s Obliga Autres i	l an maximumà l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées apôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2)	8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI	10 6	56 710 212 031 82 494		10 656 ° 212 ° 82 °	710 031 494 460			
Err For Poséc Coll p Det Gr Au op	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et purnisseur ersonnel de credit (2) Etat et autres electivités ubliques ettes sur immer eroupe et autres detté érations des	tettes à à ts à à ts à t dettes from tet compt ale et au Impôte Taxe s Obliga Autres i obilisation ssociés (des (dont de penside	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées appôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2) dettes relatives à des on de titres)	VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K	10 6	56 710 112 031 82 494 8 460		10 656 212 9 82 9 8 9 8 9	710 031 494 460			
Err For Séco coll p Det	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et purnisseur ersonnel de credit (2) Etat et autres electivités ubliques ettes sur immer eroupe et autres detté érations des	t dettes firs et compt ale et au Impôts Taxe s Obliga Autres i obilisation ssociés (des (dont le pensicsentative	plus d' 1 an à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) pptes rattachés res rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées mpôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2) dettes relatives à des on de titres) et de titres empruntés	VH 8AA 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2	10 6	8 460 8 494 8 460		10 656 212 9 82 9 8 9 8 9	710 031 494 460 008			
Err Fee Po Séco Det Grand Au op Det ou	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et pournisseur ersonnel e curité soci Etat et autres electivités ubliques ettes sur imme eroupe et a entres dette érations cette représ	at dettes firs et compte compte de aural la l	plus d' 1 an à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées appôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2) dettes relatives à des on de titres) e de titres empruntés *	VH 8A 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K	10 6	8 460 8 494 8 460		10 656 212 9 82 9 8 9 8 9	710 031 494 460 008			
Err Fo	emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et de crédit (1) mprunts et purnisseur ersonnel de credit (2) Etat et autres ellectivités ubliques ettes sur immeroupe et autres dette érations de cette représ remis en	at dettes firs et compte compte de aural la l	plus d' 1 an à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) aptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées appôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2) dettes relatives à des on de titres) e de titres empruntés *	VH 8AA 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2	2 5	8 460 8 494 8 460	VZ	10 656 ° 212 ° 82 ° 82 ° 82 ° 84 ° 8 ° 8 ° 8 ° 8 ° 8 ° 8 ° 8 ° 8 °	710 031 494 460 008 194			
Err Fee Po Séco Det Grand Au op Det ou	Emprunts et de auprès des établissement de crédit (1) mprunts et de crédit (1) mprunts et de crédit (1) mprunts et de credit (1) mprunts et de credit (1) mprunts et de credit (1) Etat et autres ellectivités ubliques ettes sur imm roupe et a autres dette érations cette représ remis en oduits con	t dettes firs et compt ale et au Impôti Taxe s Obliga Autres i obilisation ssociés (es (dont de pensic sentative garantie instatés d	l an maximum à l'origine plus d' 1 an à l'origine inancières divers (1) (2) mptes rattachés es rattachés tres organismes sociaux s sur les bénéfices sur la valeur ajoutée tions cautionnées mpôts, taxes et assimilés as et comptes rattachés (2) dettes relatives à des or de titres) e de titres empruntés l'avance	VH 8AA 8B 8C 8D 8E VW VX VQ 8J VI 8K Z2 8L	2 5 2 14 1	8 460 81 008 194	VZ	10 656 212 82 4 82 4 82 4 82 4 8 4 8 4 8 4 8 4 8	710 031 494 460 008 194	runts et dettes contrac- personnes physiques VI		2 581 008

_	
$\overline{}$	
` ^ \	
(1)	
. 7 /	1

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL DGFiP N° 2058-A 2022

Dési	gnation de l'entreprise : SAS AD IN	VEST			Néant = *		Exercice N, clos le : 31122021
I.	RÉINTEGRATIONS		BÉNÉFICE COMPI	ABLE DE I	EXERCICE	WA	200 974
	Rémunération du travail de l'exploita	nt ou des associés (entreprises	à l'IR)			WB	
a Sa	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		excédentaires (art. 39-4 du C.G	wE		XE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres charges et dépenses somptuaires	Taxe sur les vér	icules des sociétés	WG			
dmis	Eraction des loyers à reintégrer dans le cadre	(entreprises a r	IS) s dispensée de reintégratio	_			
on a u rés	d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						
ss nc	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		XW				
arge lucti	Amendes et pénalités						
ည် နိုင်	Réintégrations prévues à l'article 155	5 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de l		1, (6)			I7	69 280
Quote	de personnes ou un GIE	à l'article	bénéficiaires visés 209 B du CGI L7			K7	
mon SET ées	nettes a { ———	ux de 15 % ou de 19 % (12,8 %	pour les entreprises	à l'impôt s	ur le revenu)	I8	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	long terme - imposées au tau		C Plantile and the	`		ZN	
RÉGIME PARTI imposit	Fraction imposable des plus-v cours d'exercices anté		- Plus-values nettes			WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OP		- Fius-values soulin	ses au regriik	e des lusions	WO XR	
	Intérêts excédenta	. 1 1	Zones d'entreprises *	CAY		WO	
	égrations diverses à (art. 39-1-3e et 21 er sur feuillet séparé DONT*	arres 12 du C.G.I.) SU	(activité exonérée) Quote-part de 12 % des	SW		, ×	7 723
	•		plus-values à taux zéro	M8			
-	tégration des charges affectées aux acti	-				Y1	
Résu	ıltat fiscal afférent à l'activité relevant d	lu régime optionnel de taxation	au tonnage			Y3	
				Į	TOTALI	WR	277 977
_	. DÉDUCTIONS		PERTE COMPI	ABLE DE I	EXERCICE	WS	
	te-part dans les pertes subies par une se	•				WT	
	sions et charges à payer non déductibles, antérieu bleau 2058-B , cadre III)		-			WU	
	- imposées au t	WV					
ي ۽	Plus-values - imposées au t					WH	
mposition iers et s différées	nettes à - imposées au t		amaa antániannaa			WP WW	
'imposition Iliers et Is différées	long terme - imputées sur	les moins-values nettes à long t les déficits antérieurs	ernie anterieures			XB	
es d' rticu ition	Autres plus-values imposées au taux					I6	
Régimes d'ir particuli impositions	Fraction des plus values nettes à cou		osition est différée *			WZ	
Ré	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant i déduire des produits nets de participa	mposable à 2 A)	XA	
	Produits de participations inéligibles au	u régime des sociétés mères déduc	tibles à hauteur de 99	% (art. 22	3 B du CGI)	ZX	
	Déduction autorisée au titre des investi	issements réalisés dans les collect	ivités d'Outre-mer * .			ZY	
	Majoration d'amortissement *	Société investissement	Zone de restructur	ation		XD	
Mesures d'incitation	(Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	immobilier cotées (art. 208C)	de la défense (44 terdecies)	PA		XF	
Mesures 'incitatio	(Reprise d'entreprises en K9 difficultés 44 septies) Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) PP Entreprises nouvelles	Bassin d'emploi à redy namiser (art. 44 duodecies)	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdeci	XC			
= =	Bassin urbain à dynamiser PP	Zone de revitalisation PC	Zone de développe	ement PB			
	6) Endeprises nouvenes	Jeunes entreprises innovantes L5	prioritaire (art.44 sep	tdecies)			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OP	(art. 44 sexies A)				XS	
	Dont déduction	Dont déduction excep-	Créance dégagé	e ZI)	XG	
Déduction à détaille feuillet s	for sur éparé Dt déd. exc Dt déd.	de conduite Dt déd, exc	par le report en arrière de défici Dt déd. exc.			AG	
	(art 39 YA (art 39 decies A) Dont déductions	B) YB (art 39 YC) Dont déduction	(art 39 decies D)	YD			
	exceptionnelles YI	exceptionnelle (art. 39 decies G)					
-	actions des produits affectés aux activit	tés éligibles au régime de taxation	n au tonnage			Y2	
III .	RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	
Rési	ultat fiscal avant imputation des déficits				277 977		
		déficit (II r				XJ	
	cit de l'exercice reporté en arrière (entre	<u> </u>	ZL *			327	
—	cits antérieurs imputés sur les résultats LTATFISCAL BÉNÉFICE (ligne X	de l'exercice (entreprises à l'IS) (N) ou DÉFICIT reportable en a			277 977	XL XO	0
	plications concernant cette rubrique sont données dans la		Traint (fighte AU) AIV		<i>⊒11711</i>		U

NFB CONSEILS	SAS AD INVEST	Page:	13
--------------	---------------	-------	----

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant	
T AXES BUREAUX	7 723	
Totalisation	7 723	

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise SAS AD INVEST				Néant □*	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
péficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	tibles ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9Н		9Ј		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9S)	YN		YO		
à reporter au tableau 2058-A : ligne WI ligne WU					
CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)					
Montant au début de l'exercic		Imputations	Montan	t net à la	
Montant de la réintégration ou de la déduction			fin de l	'exercice	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésign	nation de l'entreprise : SAS AD INVEST											Néa	ınt	*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØС	712 818			Affectatio	ns	- Réserve légale	ZE	3				
	a	ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	,DC	/12 010		-	aux réserv	es \	- Autres réserves	ZI					
<u> </u>		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	392 831	AFFECTATIONS (1)		Dividende	S		ZF	3		4	446	000
7 0 1114	ORIGINES (1)				CTAT		Autres rép	artit	ions	ZF	7				
	F P	Prélèvements sur les réserves	ØE		AFFE(Report à n			ZC	j		(659	649
		TOTAL I	ØF	1 105 649		((NB : le total I do	it néces	ssairement être égal au total II) TOTAL II	Zŀ	I		1	1 <u>0</u> 5	649
	REN	ISEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N:		Е	xerci	ce N	-1:	
	NTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient d en crédit-bail	es biei	ns pris J7)	YQ							
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	ENG	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
		- Sous-traitance						YT	68 1	78			11	8 2	.40
	GES	- Locations, charges locatives (dont montant des loy et de copropriété	ers de	s biens pris > 6 mois J8)	XQ	56 4	00			11	7 8	85
	CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise													
STES	ATS ET ERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (SS	295 2	91			44	15 3	92					
ES PO:	ACH/ EXTI	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations es les syndicales et professionnelles ES) ST								14			11	9 4	24
DET	Α	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								83			80	00 9	40
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE]	3 1	24
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS						9Z	92 5	04			5	54 3	38
	IMPC	Total du compte corresp			u tab	leaı	u n° 2052	YX	92 5	04			6	67 4	62
	Α.	- Montant de la T.V.A. collectée							31 0	04			1	63	33
	T.V.A.	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations 							2	10				1 8	70
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *													
	S	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option													
	DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK 1,17 %										1	,18	%	
	Д	- Numéro de centre de gestion agréé * XP								ocher	1	ZR			
		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG													
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lier dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à ar	nortissement exce	otion	nel	chez l'entr	epris	se investisseur		RH				
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à	15%	JK			Plus-values à 09	%	ЛL				
DE	*			Plus-values à	19%	JM	I		Imputation	S	JC				
GIME	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à	15%	JN			Plus-values à 0	%	JO				
RE	Ō			Plus-values à	19%	JP			Imputation	S	JF				
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ère, J	TH N° SI	RET de	e la	société mère	du gro	oupe JJ						

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Dés	ign	ation de l'entreprise : SA	S AD	INVEST							Néant □*
		DETERMINATION DE LA		UR RESIDUELLE							
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé	dés *	Valeur d'origine * V	aleur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt		Autres amortissements *		Valeur résiduelle	
	1			<u> </u>		9			<i>y</i>		
	2										
	3										
	4										
* SL											
atio	5										
bilis	6										
I - Immobilisations	7										
l-In	8										
	9										
	10										
	11										
	12				1						
		B - PLUS-VALUES, N			+ 1	fication fiscale			oins-value	es réali	sées * Plus-value
		Prix de vente	Monta ou	ant global de la plus-valu 1 de la moins-value				ng terme			taxables à 19% (1)
	,	Θ		<u> </u>	9	19%	15%	ou 12,80%	0%		0
	1										
	2										
	3										
*	4										
ions	5										
lisat	6										
mobilisations	7										
I-Im	8										
<u> </u>	9										
	10										
	11										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la pro afférente aux éléments céd	ovision és	spéciale de réévaluation	1 +						
s	14	Amortissements irrégulière aux éléments cédés	ement o	différés se rapportant	+						
nent	15	Amortissements afférents des charges déductibles par	aux élé une dis	éments cédés mais exclus sposition légale	+						
Autres éléments	16	Amortissements non pratiqués e déduction fiscale pour investis	n compta	abilité et correspondant à la	+						
atres	17	1968 et 1975, effectivement utili Provisions pour dépréciation de	sée es titres i	relevant du régime des plus o	u						
II - At	18	moins-values à long terme dever Dotations de l'exercice aux com	nues san: ptes de p	s objet au cours de l'exercice provisions pour dépréciation							
	19	des titres relevant du régime des Divers (détail à donner su	•								
		DRE A : plus ou moins value net		,						+	
		des lignes 1 à 20 de la co DRE B : plus ou moins value net	olonne (9)							
		des lignes 1 à 20 de la co	olonne (10)	(A)		(Vent	(B) (lation par taux)			(C)
	CA	DRE C: autres plus-values taxab	les à 199	% (11)							



AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entr	reprise : SAS AD INVE	ST				Néant *
	A ELEMENTS A		JJETTIS AU REGIME F			
Or	igine	es de 1	Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
Imposition répartie Plus-values réalisées		réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer	
Plus-values realisees	sur 3 ans (entreprises à l'Il	R)				
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI	<u>.</u>				
	TOTA	AL 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		N - 1				3
	sur 3 ans au titre de	N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une	N - 4				
au cours des	durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1	N - 5				
exercices antérieurs	quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6				
	(a preciser) aa titre ae .	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
İ	ТОТ					
			GREES DANS LES RES	ULTATS DES SOCIETE	 ES BENEFICIAIRES DES	APPORTS
	Cette rubrique ne comprend fusion,d'apport partiel ou de scissi ales soumises à l'impôt sur les soci	ion	s plus-values afférentes aux bie ulement)	Plu	es lors des opérations de fusic s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL	L				

Désignation de l'ent	reprise : SAS	AD INVEST						Néant [
Tains nets retirés de lexclus du régime du le				de titre de (art.219 I a de certain	rcice relevant du taux de 15 % sociétés à prépondérance inmx a sexies-0 bis du CGI) 🌓 *. s titres dont le prix de revient d	obilières no	n cotées	
	I - SUIVI DE	S MOINS-VA	LUES DES EN	NTREPR	EISES SOUMISES A L	'IMPOT	S UR LE RE	EVENU
Origine		Moins-values à 12,80 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %				Solde des moins-values à 12,80 %
Φ	Φ Ø			G	@			
Moins-values nettes	N							
	N - 1 N - 2							
Moins-values nettes long terme subies au	à N - 3 N - 4							
cours des dix exercices	N - 5							
antérieurs (montants	N - 6							
restant à déduire à la	N - 7							
clôture du dernier								
exercice)	N - 8							
	N - 9							
H CHNA	N - 10	WALLIEG A LO	N.C. TEDME I	NEC END			MOT CLD	LEC COCHETEC *
II - SUIVI	DES MOINS-	VALUES A LO	NG TERMEL	JES EN	Imputations	ES ALT	APOT SUR	LES SOCIETES *
		Moin	s-values		sur les plus-values à long terme	Im	outations	Solde des
		A 19 %,	A 19 % ou 15 imputable		A 15 % ou		le résultat l'exercice	moins-values à reporter
Origine		ou à 15 %	sur le résul de l'exerci	tat	à 19 %			col.(6) = (2) + (3) - (5)
Φ		Ø	3		4		③	Φ
Moins-values nettes	N	<u> </u>			9			
	N - 1							
	N - 2							
Moins-values nettes								
à long terme subies au	N - 4							
cours des dix exercices								
antérieurs (montants	N - 5							
restant à	N - 6							
déduire à la clôture du	N - 7							
dernier exercice)	N - 8							
	N - 9							
	N - 10							

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15

RES ERVE S PECIALE DES PLUS -VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AD INVEST									Néant □*
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A	L'EN	IRE	GISTREMENT D	E LA R	ESERV	E SPECIALE PO	UR I	L'EXERCICE	N
				Sous-com	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long terme	
			taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TOTAL (ligne 1 e	et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5							
TO TAL (ligne 4 e	et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS I	POUF	R FL	UCTUATION DI	S COU	IRS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5°	du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan			montar	its préle	vés sur l	a réserve		montant d	e la réserve
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au co de l'année	ours	à	donnant lieu complément d'im	pôt 3		lonnant pas lieu plément d'impôt	4	à la clôture	de l'exercice

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS AD INVEST		Néant 🔲 *
	e en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS	1 1	
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 514 229
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	ОТ	5 450
TOTAL 1	OX	3 519 679
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	36 102
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 086 981
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 123 082
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	1 1	
Achats	ON	3 483 413
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	496 664
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	116
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une	OY	
activité normale et courante		* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
TOTAL 3	OJ	3 980 193
IV - Valeur ajoutée produite	1 1	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	662 568
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	662 568
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVA Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	AE ne doivent pas con	
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 519 679
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence GY GZ	1 1	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE) HR		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

 $(\ liste\ des\ personnes\ ou\ groupements\ de\ personnes\ de\ droit\ ou\ de\ fait$ détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant = *
-------	-----------

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 8 2 5 2 1 6 3 7 7 0 0 0 1 0 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD INVEST ADRESSE (voie) 4 rue du MARCHE SAINT-HONORE CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique SAS Dénomination LIGAEL N° SIREN (si société établie en France) 852652668
Forme juridique SARL Dénomination AREAL N° SIREN (si société établie en France) 451800502
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES: Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s) Nom marital Nom marital Nom de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date Nom département Commune Pays Adresse: No Voie Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s) Nom marital Nom de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Code postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

,	_	$\overline{}$	
•	1	Q)	
ı	1	. O /	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins $10\ \%$ du capital)

1/0	(1)
/ 0	

Néant 🔲 *

12 414.212.2.2.41	N° SIRET
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD INVEST	N° MRE1 6 2 3 2 1 0 3 / / 0 0 1 0
A A MARCHE CARIE HONORE	
ADRESSE (voie) CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
D/momination	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
D/momination	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Adresse. IV Voic	P
Code postal Commune	Pays
Code postal Commune	Pays
	Pays
Code postal Commune	Pays
Code postal Commune Forme juridique Dénomination	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 14 975 553 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 555 781 euros et un total **charges** de 3 354 807 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 200 974 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients	39 976	39 976	
CREANCES	Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
CRE	Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée	83 543 17 327	83 543 17 327	
	Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	30 559	30 559	
	Charges constatées d'avances	11 864	11 864	
	TOTAL DES CREANCES	183 269	183 269	
(1) (1) (2)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	572 933 10 656 710 212 031 82 494 8 460 2 581 008 194	572 933 10 656 710 212 031 82 494 8 460 2 581 008 194		
	TOTAL DES DETTES	14 113 830	14 113 830		
(1) (1) (2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)	14 858 145 13 213 120 2 581 008			

Charges à payer

	Etat ex	primé en euros	31/12/2021
Total des Charges à payer			54 261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			51 233
INTERETS COURUS SUR PRET		51 233	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 028
FOURNISSEURS NON PARVENUS		3 028	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	Torrodo	11 864	11 864
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
Т	OTAL		11 864

NFB CONSEILS SA

SAS AD INVEST

Page:

28

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros		31/12/2021		
	Etat exprime en caros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations				
-	Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
ULANT	Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis				
	M archandises	14 347 162		14 347 162	13 260 181
IR	Avances et Acomptes versés sur commandes	72 649		72 649	124 650
ACTIF CIRC	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	39 976 131 429		39 976 131 429	35 772 28 805
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	372 473		372 473	28 852
ION ION	Charges constatées d'avance	11 864		11 864	18 433
ES DE	TOTAL (III)	14 975 553		14 975 553	13 496 693
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	14 975 553		14 975 553	13 496 693

- (1) dont droit au bail
- $\left(2\right)$ dont immobilisations financières à moins d'un an
- (3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

	01/01/2021 12	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	Variations %
Etat exprimé en euros	31/12/2021 mois	31/12/2020 mois	variations %
Capital souscrit non appelé			
TOTAL II - Actif Immobilisé NET			
TOTAL III - Actif Circulant NET	14 975 553 100,00	13 496 693 100,00	1 478 860 10,96
Marchandises	14 347 162 95,80	13 260 181 98,25	1 086 981 8,20
ST OCK ABOUKIR		2 088 718 15,48	(2 088 718) ^{-100,00}
STOCK NATIONALE		1	(1) -100,00
STOCK OBERKAMPF		574 700 4,26 444 617 3,29	(574 700) -100,00 (444 617) -100,00
STOCK PATAY STOCK RAMEY		444 617 3,29 2 404 572 17,82	(2 404 572) -100,00
STOCK CLICHY		586 885 4,35	(586 885) -100,00
STOCK MANDRES		580 800 4,30	(580 800) -100,00
STOCK ST DENIS		1 252 400 9,28	(1 252 400) -100,00
STOCK LEVALLOIS		744 431 5,52	(744 431) -100,00
STOCK AMIDAL MOLICIEZ		773 737 5,73 763 891 5,66	$(773737)^{-100,00}$
STOCK AMIRAL MOUCHEZ STOCK LACORDAIRE		763 891 5,66 1 803 183 13,36	(763 891) -100,00 (1 803 183) -100,00
ST OCK BOULOGNE		499 196 3,70	(499 196) -100,00
STOCK LECOURBE		743 050 5,51	$(743\ 050)^{-100,00}$
STOCKS	14 347 162 95,80		14 347 162
Avances & acomptes versés sur commandes	72 649 0,49	124 650 0,92	(52 001) -41,72
FOURNISSEURS ACOMPTES NOT AIRES	72 649 0,49	124 650 0,92	(52 001) -41,72
Créances clients et comptes rattachés	39 976 0,27	35 772 0,27	4 204 11,75
Clients		31 493 0,23	(31 493) -100,00
COMO 93	23 765 0,16		23 765
GLAISE IND CHARBO	10 303 0,07 5 746 0,04		10 303
OPALE	5 746 0,04 163		5 746 163
CLIENTS FCT A ETABLIR	103	4 279 0,03	(4 279) -100,00
Autres créances	131 429 0,88	28 805 0,21	102 624 356,27
CABINET HOCHE	9 780 0,07		9 780
ENEDIS	3 722 0,02		3 722
ENGIE	420		420
MEDIALEX	1 000 0,01		1 000
SUEZ SCP TARAADE	139 2 920 0,02		139 2 920
AVANCES FOURNISSEURS	5 226 0,03		5 226
IMPOT SOCIETE	83 543 0,56		83 543
TVA déductible 20 %	17 327 0,12	19 429 0,14	(2 102) -10,82
AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	4 000 0,03	4 000 0,03	
FDS ROULEMENT ST DENIS FDS DE ROULEMENT AMIRAL MOUCHEZ	1 894 0,01	1 894 0,01	
FDS DE ROULEMENT AMIRAL MOUCHEZ FDS DE ROULEMENT LEVALLOIS	667 791 ^{0,01}	667 791 <i>0,01</i>	
FDS DE ROULEMENT LACORDAIRE	771	2 024 0,01	(2 024) -100,00
Disponibilités	372 473 2,49	28 852 0,21	343 621 N/S
BANQUE CAIXA	7 443 0,05	12 426 0,09	(4 982) -40,10
CDN	181 923 1,21	14 627 0,11	167 296 N/S
CDN DUPHOT	118	118	
CDN OPE	681	681 0,01	
BANQUE PALATINE	143 949 0,96	1 000 0,01	(1 000) -100,00
BECM BECM LEVALLOIS AGIOS	143 949 0,96 20 539 0,14	[]	143 949 20 539
BECM CASH CANNES RESERVE	17 820 0,12		20 539 17 820
DECIVI CAMINES RESERVE	1 / 820 0,12		1 / 820

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	Variations %
Charges constatées d'avance	11 864 0,08	18 433 0,14	(6 569) -35,64
Charges constatees d'avance	11 864 <i>0,08</i>	18 433 0,14	(6 569) -35,64
TOTAL DUBILAN ACTIF	14 975 553 100,00	13 496 693 100,00	1 478 860 10,96

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	1 000	1 000
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	100	100
pita	Report à nouveau	659 649	712 818
ű	Résultat de l'exercice	200 974	392 831
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	861 723	1 106 749
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Auí pi	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Pr	Total des provisions		
	DEITES FINANCIERES		
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 229 643 2 793 039	9 608 659 2 523 124
DE	DEITES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	82 494 8 460	170 771 67 390
	DEITES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	194	20 000
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	14 113 830	12 389 944
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	14 975 553	13 496 693
(1 (2 (3	1	200 973,54 14 113 830 572 933	392 831,46 12 389 944 515 030

Détail du Passif

	01/01/2021	12	01/01/2020	12	
Etat exprimé en euros		mois		mois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	861 723	5,75	1 106 749	8,20	(245 026) -22,14
Capital Social ou individuel	1 000	0,01	1 000	0,01	
Capital souscrit appele verse	1 000	0,01	1 000	0,01	
Réserve légale	100		100		
Compte n°106100	100		100		
Report à nouveau	659 649	4,40	712 818	5,28	(53 169) -7,46
Compte n°110000	659 649	4,40			659 649
REPORT A NOUVEAU			712 818	5,28	(712 818) -100,00
Résultat de l'exercice	200 974	1,34	392 831	2,91	(191 858) -48,84
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	14 113 830	94,25	12 389 944	91,80	1 723 887 13,91
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 229 643	74,99	9 608 659	71,19	1 620 985 16,87
EMPRUNTS BANCAIRES CT	8 876 537	59,27 11,55			8 876 537
EMPRUNTS BANCAIRES LT MDB PRET CDN OBERKAMPF	1 728 940	11,33	360 621	2,67	1 728 940 (360 621) -100,00
CDN MANDRES			453 032	3,36	(453 032) -100,00
BECM PATAY			322 000	2,39	(322 000) -100,00
CIC RAMEY			1 920 000	14,23	(1 920 000) -100,00
PRET BECM ABOUKIR AMORT			694 221	5,14	(694 221) -100,00
PRET BECM ABOUKIR			184 400	1,37	(184 400) -100,00
PRET GARANTI ET AT CDN PRET CDN GAGNY			400 000	2,96 3,78	(400 000) -100,00 (510 000) -100,00
PRET CDN GAGNY PRET CAIXA ST DENIS			510 000 1 012 329	7,50	(1 012 329) -100,00
PRET CAIXA A MOUCHEZ			472 000	3,50	(472 000) -100,00
PRET BECM LEVALLOIS			580 000	4,30	(580 000) -100,00
PRET CDN BOULOGNE			360 000	2,67	(360 000) -100,00
PRET BECM LACORDAIRE			1 200 000	8,89	(1 200 000) -100,00
PRET BECM LECOURBE			590 000	4,37	(590 000) -100,00
INTERETS COURUS SUR PRET	51 233	0,34	35 025	0,26	16 208 46,27
CDN GAGNY	140 377	0,94 0,17	102 251	0,76 0,08	38 126 ^{37,29}
CDN BOULOGNE CDN ASNIERES	25 212 63 208	0,17	10 921	0,08	14 292 130,87 63 208
BECM	03 208	-,	509		(509) -100,00
BECM RAMEY	150 000	1,00	114 808	0,85	35 192 ^{30,65}
CAIXA AMIRAL MOUCHEZ	165 367	1,10	96 882	0,72	68 485 ^{70,69}
BECM LEVALLOIS TX	28 769	0,19	24 610	0,18	4 159 16,90
BECM LACORDAIRE TX			164 643	1,22	(164 643) -100,00
INTERETS COURUS			406		(406) -100,00
Emprunts et dettes financières divers	2 793 039	18,65	2 523 124	18,69 0,07	269 915 10,70
DG DATA FILIATION DGEPOTS DE GARANTIE	212 031	1,42	9 781	0,07	(9 781) -100,00 212 031
DGMURATI	212 031	.,.2	4 000	0,03	(4 000) -100,00
DG OBERKAMPF			21 000	0,16	$(21\ 000)^{-100,00}$
DG MANDRES			16 447	0,12	(16 447) -100,00
DG RAMEY			19 775	0,15	(19 775) -100,00
DG ST DENIS			35 023	0,26	(35 023) -100,00
DG GAGNY	0.457.105	16.41	7 855	0,06	(7 855) -100,00
AREAL Associe compte courant Raphael	2 457 195	10,41	1 407 425 110 519	10,43 0,82	1 049 769 74,59 (110 519) -100,00
CCT LIGAEL	123 813	0,83	110 319	.,=	123 813

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	Variations %
COMPTE COURANT ARIS		891 299 6,60	(891 299) -100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 494 0,55	170 771 1,27	(88 277) -51,69
Fournisseurs AREAL AXA CORAIR EDF GRASSAUD MONCEAU NOV LOW FOURNISSEURS NON PARVENUS	68 178 0,46 757 0,01 2 006 0,01 1 277 0,01 1 008 0,01 5 400 0,04 840 0,01 3 028 0,02	168 839 1,25 1 932 0,01	(168 839) -100,00 68 178 757 2 006 1 277 1 008 5 400 840 1 096 56,73
Dettes fiscales et sociales NDF A REMBOURSER SECURITE SOCIALE CAISSE AG2R KLESIA AUTRES CHARGES A PAYER Etat-Impôts sur les bénéfices TVA A DECAISSER TVA COLLECTEE AUTRES CHARGES A PAYER	6 104 0,04 2 356 0,02	67 390 0,50 1 470 0,01 3 709 0,03 1 373 0,01 818 0,01 200 52 111 0,39 1 821 0,01 5 888 0,04	(58 930) -87,45 (1 470) -100,00 (3 709) -100,00 (1 373) -100,00 (818) -100,00 (200) -100,00 (52 111) -100,00 4 283 235,20 2 356 (5 888) -100,00
Autres dettes DERENNE FDS TRAVAUX ST DENIS	194 194	20 000 <i>0,15</i> 20 000 <i>0,15</i>	(19 806) -99,03 194 (20 000) -100,00
TOTAL DUBILAN PASSIF	14 975 553 100,00	13 496 693 100,00	1 478 860 10,96

NFB CONSEILS

SAS AD INVEST

Page:

34

Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros		31/12/2021	31/12/2020	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	3 050 500		3 050 500	5 427 820
NC	Production vendue (Biens)				
TATIO	Production vendue (Services et Travaux)	463 729		463 729	342 011
PLOI	Montant net du chiffre d'affaires	3 514 229		3 514 229	5 769 831
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, tr Autres produits	ansfert de charges		5 450 36 102	3 375
	Total des pr	oduits d'exploitation	(1)	3 555 781	5 773 206
	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnem Variation de stock	nents		3 404 095 (1 086 981)	8 461 374 (4 392 669)
	Autres achats et charges externes			575 983	800 940
XPLOITATION				92 504	67 462 18 616 7 496
CHARGES D'EXPI	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
CHAR	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			116	725
	Total des ch	arges d'exploitation	(2)	2 985 716	4 963 942
	RES ULTAT	D'EXPLOITATION		570 064	809 264

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	570 064	809 264
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	299 811	269 468
FI	Total des charges financières	299 811	269 468
	RESULTAT FINANCIER	(299 811)	(269 468)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	270 254	539 795
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
EXC	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	69 280	146 964
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	3 555 781 3 354 807	5 773 206 5 380 375
	RESULTAT DE L'EXERCICE	200 974	392 831
(2) (3)	dont produits afférents à des exercices antérieurs dont charges afférentes à des exercices antérieurs dont produits concernant les entreprises liées dont intérêts concernant les entreprises liées		

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 moi	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	3 555 781 101,	5 773 206 100,06	(2 217 426) -38,41
Ventes de marchandises	3 050 500 86	5 427 820 94,07	(2 377 320) -43,80
Ventes de marchandises FRANCE	3 050 500 86,	5 427 820 94,07	(2 377 320) -43,80
VENTES MARCHANDISES VENTES MARCHANDISES	3 050 500 86	5 427 820 94,07	3 050 500 (5 427 820) -100,00
Production vendue Biens			
Production vendue Services + Travaux	463 729 13,	342 011 5,93	121 718 35,59
Production vendue Services FRANCE	463 729 13,	342 011 5,93	121 718 35,59
LOYERS ABOUKIR	74 145 2	2,11	74 145
LOYERS ABOUKIR		66 057 1,14	(66 057) -100,00
REFACTURA° CHARGES ABOUKIR	46 400 1	10 401 0,18	(10 401) -100,00
LOYER OBERKAMPF REFACT CHARGES OBERKAMPF	10 170	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	46 490 3 744
REFACT CHARGES OBERKAMPF REFACT CHARGES OBERKAMPF	3 /44	3 398 0,06	(3 398) -100,00
LOYERS OBERKAMPF		3 398 0,00 42 597 0,74	(42 597) -100,00
LOYERS MANDRES	40 283	7,15	40 283
LOYERS MANDRES	40 283	44 796 0,78	(44 796) -100,00
LOYER CLICHY	6 405	0,18	6 405
LOYERS CLICHY	0.103	9 873 0,17	(9 873) -100,00
REFACT CHARGES CLICHY	322 0	0,01	322
REFACT CHARGES CLICHY		312 0,01	(312) -100,00
LOYER RAMEY	71 453 2	2,03	71 453
LOYERS RAMEY		89 257 ^{1,55}	(89 257) -100,00
LOYER GAGNY	30 172	11 136 0,19	19 037 <i>170,95</i>
REFACT CHARGES MANDRES	3 730	4 743 0,08	(987) -20,81
REFACT CHARGES GAGNY	1 150	300 0,01	830 276,77
REFACT CHARGES RAMEY	7 307	7 912 0,14	(525) -6,64
LOYERS ST DENIS	73 100	41 810 0,72	31 358 75,00
REFACT CHARGES ST DENIS	10 755	9 419 0,16	9 536 101,24
LOYER COURBEVOIE	1 230	0,12	4 238
REFACT CHARGES COURBEVOIE	550	0,02 0,42	550
LOYER PATAY REFACT CHARGES GAGNY	11000	0,05	14 800
LOYER AMIRAL MOUCHEZ	1 07 1	0,83	1 894 29 194
REFACT CHARGES AMIRAL MOUCHEZ	27 174	0,13	4 465
LOYERS LEVALLOIS	1 103	0,86	30 295
REFACT CHARGES LEVALLOIS	30 273	0,03	883
Montant net du chiffre d'affaires	3 514 229 100	5 769 831 100,00	(2 255 602) -39,09
Reprises sur provisions, transferts de charges	5 450 0	2,16	5 450
TRANSFERE DE CHARGES	5 450),16	5 450
Autres produits d'exploitation	36 102	3 375 0,06	32 726 969,60
CHARGES ABOUKIR	8 015	0,23	8 015
Produits divers gestion couran		9,80	28 086
Produits divers gest.courante		3 375 0,06	(3 375) -100,00
Total des charges d'exploitation	2 985 716 84	4 963 942 86,03	(1 978 226) -39,85
Achats de marchandises	3 404 095 96	8 461 374 146,65	(5 057 279) -59,77
Achats de marchandises	216 0	0,01	216
ACQUISITION PRE SAINT GERVAIS		1 100 000 ^{19,06}	(1 100 000) -100,00
ACQUISITION ST DENIS		1 200 000 20,80	(1 200 000) -100,00

	01/01/2021 12	01/01/2020 12	
Etat exprimé en euros	31/12/2021 mois	31/12/2020 mois	Variations %
ACQUISITION ST DENIS		620 000 10,75	(620 000) -100,00
ACQUISITION MOUCHEZ		630 000 10,92	(630 000) -100,00
ACQUISITION LEVALLOIS		650 000 11,27	(650 000) -100,00
ACQUISITION LACORDAIRE ACQUISITION BOULOGNE		$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	(1 500 000) -100,00 (430 000) -100,00
ACQUISITION BOULDONE ACQUISITION LECOURBE		430 000 7,45 728 000 12,62	$(728\ 000)^{-100,00}$
ACQUISITION ASNIERES	1 300 000 36,99	728 000	1 300 000
ACQUISITION CANNES REPUBLIQUE	418 000 11,89		418 000
ACQUISITION COURBEVOIE	825 000 23,48		825 000
ACQUISITION ABOUKIR 2	493 000 14,03		493 000
PATAY A STOCKER		67 046 ^{1,16}	(67 046) ^{-100,00}
A STOCKER RAMEY	119 350 3,40		119 350
RAMAY A STOCKER	10 290 0,29	108 740 1,88	(108 740) -100,00
A STOCKER CLICHY CLICHY A STOCKER	10 290 0,29	145 663 ^{2,52}	10 290 (145 663) -100,00
PRE SAINT GERVAIS A STOCKER		143 663 2,92 172 473 2,99	(172 473) -100,00
ST DENIS A STOCKER		23 600 0,41	$(23\ 600)^{-100,00}$
GAGNY A STOCKER	20 621 0,59	113 257 1,96	(92 635) -81,79
MOUCHEZ A STOCKER	36 091 1,03	121 891 ^{2,11}	(85 800) <i>-70,39</i>
LEVALLOIS A STOCKER	2 945 0,08	37 871 <i>0,66</i>	(34 926) -92,22
LACORDAIRE A STOCKER	29 891 <i>0,85</i>	215 743 3,74	(185 852) -86,14
ASNIERES	57 345 1,63	4 604 0,08	52 742 N/S
BOULOGNE A STOCKER	3 261 0,09 43 184 1,23	21 196 0,37 15 050 0,26	(17 934) -84,61
LECOURBE A STOCKER ABOUKIR A STOCKER	43 184 1,23 844 0,02	15 050 0,26 556 240 9,64	28 134 186,93 (555 396) -99,85
A ST OCKER VINCENNES	6 545 0,19	336 240	(333 396) 22,83
A STOCKER CANNES REPUBLIQUE	10 110 0,29		10 110
A STOCKER COURBEVOIE	16 700 0,48		16 700
A STOCKER ABOUKIR 2	10 700 0,30		10 700
Variation de stocks de marchandises	(1 086 981) -30,93	(4 392 669) -76,13	3 305 688 75,25
	(1 000) 01)	(1052 005)	
Variation stocks de marchandis	(1 086 981) -30,93	(4 392 669) -76,13	3 305 688 75,25
	· · ·		2 200 000
Autres achats et charges externes	575 983 16,39	800 940 13,88	(224 957) -28,09
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	· · ·	800 940 13,88 118 240 2,05	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT	575 983 16,39	800 940 13,88 118 240 2,05 61	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY	575 983 16,39	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG	575 983 16,39 68 178 1,94	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY	575 983 16,39 68 178 1.94	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12 290 0.01	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12 290 0.01 352 0.01	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12 290 0.01 352 0.01 931 0.03	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12 290 0.01 352 0.01	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES	1 597 0.05 1 744 0.05 289 0.01 208 0.01 4 074 0.12 290 0.01 352 0.01 931 0.03	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES COPRO OBERKAMPF	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES ABOUKIR	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES ABOUKIR CHARGES COPRO ABOUKIR	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES ABOUKIR CHARGES COPRO ABOUKIR	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73 5 752 0,10	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086 (5 752) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES COPRO OBERKAMPF CHARGES COPRO ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES COPRO DUPHOT	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73 5 752 0,10 (117)	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086 (5 752) -100,00 117 100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73 5 752 0,10	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086 (5 752) -100,00 117 100,00 (6 362) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES COPRO OBERKAMPF CHARGES COPRO ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES COPRO DUPHOT CHARGES COPRO TOLBIAC	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73 5 752 0,10 (117) 6 362 0,11	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086 (5 752) -100,00 117 100,00 (6 362) -100,00 (1 650) -100,00 (4 492) -100,00
Autres achats et charges externes ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS EDF DUPHOT EDF CLICHY EDF PSG EDF PATAY EDF RAMEY EDF MOUCHEZ EDF BOULOGNE EDF LACORDAIRE EDF LEVALLOIS EDF LECOURBE EDF ASNIERES EDF CANNES REPUBLIQUE VEOLIA GAGNY PETITS EQUIPEMENTS CHARGES DE COPRO RUE NATIONALE CHARGES OBERKAMPF CHARGES COPRO OBERKAMPF CHARGES COPRO ABOUKIR CHARGES GESTION ABOUKIR CHARGES COPRO DUPHOT CHARGES COPRO TOLBIAC CHARGES COPRO TOLBIAC CHARGES COPRO PATAY	575 983 16,39 68 178 1,94 1 597 0,05 1 744 0,05 289 0,01 208 0,01 4 074 0,12 290 0,01 352 0,01 931 0,03 96 1 559 0,04 1 121 0,03 1 170 0,03 26 642 0,76	800 940 13,88 118 240 2,05 61 2 204 0,04 286 1 224 0,02 134 255 164 884 0,02 121 1 337 0,02 966 0,02 6 083 0,11 41 970 0,73 5 752 0,10 (117) 6 362 0,11 1 650 0,03	(224 957) -28,09 (50 062) -42,34 (61) -100,00 (2 204) -100,00 (286) -100,00 373 30,47 1 610 N/S 34 13,22 44 27,18 3 190 361,01 290 352 931 96 (121) -100,00 222 16,61 155 16,10 1 170 (6 083) -100,00 26 642 (41 970) -100,00 5 086 (5 752) -100,00 117 100,00 (6 362) -100,00 (1 650) -100,00

Etat aug ging é an angua		12		12	V
Etat exprimé en euros	31/12/2021	nois	31/12/2020 ₁	nois	Variations %
CHARGES CLICHY	(1 488)	-0,04			(1 488)
CHARGES ST DENIS	(13 036)	-0,37	9 455	0,16	(22 491) -237,89
CHARGES PSG		0.07	11 596	0,20	(11 596) -100,00
CHARGES LEVALLOIS	2 546	0,07	733	0,01	1 813 247,39
CHARGES LACORDAIRE	10 486	0,30	6 091	0,11	4 395 72,16
CHARGES BOULOGNE	7 878	0,22 0,16	8 003	0,14 0,03	(125) -1,56
CHARGES MOUCHEZ CHARGES LECOURBE	5 629	0,10	1 924	0,03	3 705 192,51
CHARGES COURBEVOIE	6 681 1 761	0,05			6 681 1 761
Compte n°615000	6 417	0,18			6 417
ENTRETIEN CLICHY	0417		91		(91) -100,00
ASSURANCE ABOUKIR	470	0,01	518	0,01	(48) -9,35
ASSURANCE OBERKAMPF	153		150		3 2,20
ASSURANCE ST ELOI			161		(161) - <i>100,00</i>
ASUURANCE DUPHOT			142		(142) -100,00
ASSURANCE MANDRES	820	0,02	782	0,01	38 4,82
ASSURANCE TOLBIAC			158		(158) -100,00
ASSURANCE RAMEY	2 635	0,07	2 450	0,04	185 7,57
ASSURANCE CLICHY	45		424	0,01	(380) -89,45
ASSURANCE PATAY	140		260	0.04	(120) -46,09
ASSURANCE ST DENIS	3 711	0,11	2 191	0,04	1 521 69,41
ASSURANCE PSG	105	0.01	334	0,01	(334) -100,00
ASSURANCE LEVALLOIS	195	0,01 0,01	190		4 2,30 20 7,52
ASSURANCE MOUCHEZ	280	0,01	260	0,01	20
ASSURANCE GAGNY ASSURANCE LACORDAIRE	4 094	0,01	344	0,01	3 750 N/S 174 156,54
ASSURANCE BOULOGNE	284 2 729	0,08	111 220		2 509 N/S
ASSURANCE LECOURBE	524	0,01	220		524
ASSURANCE ASNIERES	1 719	0,05			1 719
ASSURANCES CANNES REP	78	,			78
ASSURANCE COURBEVOIE	41				41
MULTIRISQUES	11 092	0,32			11 092
ASSURANCE MULTIRISQUE			5 425	0,09	(5 425) -100,00
COMMISSIONS SUR ACHATS	135 032	3,84			135 032
COMMISSION SUR ACHATS			294 376	5,10	(294 376) -100,00
COMMISSIONS SUR VENTES	30 000	0,85			30 000
COMMISSION SUR VENTES			35 000	0,61	(35 000) -100,00
Honoraires	10 455	0,30			10 455
HONORAIRES		0.10	4 749	0,08	(4 749) -100,00
HONORAIRE ABOUKIR	4 255	0,12	19 199	0,33	(14 945) -77,84
HONORAIRES NATIONALE			250		(250) -100,00
HONORAIRES DUPHOT	250	0,01	130		(130) -100,00
HONORAIRES CLICHY HONORAIRES CLICHY	250	0,01	4 122	0,07	250 (4 133) -100,00
HONORAIRES CLICH Y HONORAIRES RAMEY	2 454	0,07	4 133	0,07	2 454
HONORAIRES RAMEY	2 434	0,07	9 217	0,16	(9 217) -100,00
HONORAIRES PRE ST GERVAIS			1 995	0,03	(1 995) -100,00
HONORAIRES TOLBIAC			200	,	$(200)^{-100,00}$
HONORAIRES PAT AY	4 328	0,12	200		4 328
HONORAIRES PAT AY			1 170	0,02	(1 170) -100,00
HONORAIRES GAGNY	1 810	0,05			1 810
HONORAIRES GAGNY			720	0,01	(720) -100,00
HONORAIRES LEVALLOIS	180	0,01			180
HONORAIRES LEVALLOIS			6 271	0,11	(6 271) -100,00
HONORAIRES GESTION OPALE	11 478	0,33			11 478
HONORAIRES GESTION OPALE			5 447	0,09	(5 447) -100,00
HONORAIRES GESTION TRB			3 714	0,06	(3 714) -100,00
HONORAIRES BOULOGNE	3 596	0,10	3 720	0,06	(124) -3,32
HONORAIRES ST DENIS	4 800	0,14	20 760	0,36	(15 960) -76,88
HONORAIRES MOUCHEZ	379	0,01	4 605	0,08	(4 226) -91,77
HONORAIRES LECOURBE	360	0,01	4 980	0,09	(4 620) -92,77
HONORAIRE LACORDAIRE	22 290	0,63	7 190	0,12	15 100 210,02
HONORAIRES VINCENNES	18 720	0,53			18 720

	01/01/2021 12	01/01/2020 12	
Etat exprimé en euros	31/12/2021 nois	31/12/2020 mois	Variations %
HONORAIRES COURBEVOIE	5 880 0,17		5 880
HONORAIRES ASNIERES	17 728 ^{0,50}		17 728
HONORAIRES CANNES REP	12 200 0,35		12 200
Frais d'actes et de contentieu	9 097 0,26	1 908 0,03	7 189 376,77
FRAIS ACYTES ET CONTENTIEUX NOT AIRE		15 659 0,27	(15 659) -100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 622 0,05		1 622
DEPLACEMENTS		4 861 0,08	(4 861) ^{-100,00}
MISSION	9 781 0,28		9 781
MISSION		13 361 0,23	(13 361) -100,00
FRAIS POST AUX TELECOM	78		78
Services bancaires et assim.	4 600 0,13	10 370 0,18	(5 770) -55,64
Commissions & frais sur emprun	93 465 2,66	69 950 1,21	23 515 33,62
Impôts, taxes et versements assimilés	92 504 2,63	67 462 <i>1,17</i>	25 042 37,12
FORMATION CONTINUE	369 0,01	588 0,01	(219) -37,30
AUTRES	588 0,02	366 -,-1	588
AUTRES IMPOTS ET TAXES	7 178 0,20	3 216 0,06	3 962 <i>123,20</i>
CRL	7 178	5 147 0,09	(5 147) -100,00
CVAE		7 977 0,14	(7 977) -100,00
TAXE FONCIERE COURBEVOIE	06	7977 5,17	96
TAXE FONCIERE COURBE VOIE TAXE FONCIERE NATIONALE	96 391 <i>0,01</i>	334 0,01	57 <i>17,07</i>
TAXE FONCIERE LEVALLOIS	1 890 0,05	334 0,01	1 890
TAXE FONCIERE DEPARED TAXE FONCIERE OBERKAMPF	744 0,02		744
TAXE FONCIERE OBERKAMPF	744 0,02	731 0,01	(731) -100,00
TAXE FONCIERE OBERNAMPF TAXE FONCIERE ABOUKIR	4 977 0,14	731 0,01 3 715 0,06	1 262 33,96
TAXE FONCIERE ACORDAIRE	1777	3 / 13	3 933 194,80
	3 731	2 019 0,03	
TAXE FONCIERE MANDRES	1 037		4 037
TAXE FONCIERE PATAY	843 0,02	827 0,01	843
TAXE FONCIERE PATAY	2.072 0.06	827 0,01	(827) -100,00
TAXE FONCIERE LECOURBE	2 073 0,06		2 073
TAXE FONCIERE BOULOGNE	2 124 0,06		2 124
TAXE FONCIERE TOLBIAC		1 361 0,02	(1 361) -100,00
TAXE BALAYAGE	2 829 0,08	5 264 0,09	(2 435) -46,26
T AXE SUR BUREAUX		2 774 0,05	(2 774) -100,00
TAXE FONCIERE RAMEY	6 262 0,18		6 262
TAXE FONCIERE RAMEY		6 284 0,11	(6 284) -100,00
FONCIER DUPHOT		275	(275) -100,00
FONCIER PSG		6 462 0,11	(6 462) -100,00
FONCIER ST DENIS	33 560 0,95	15 331 <i>0,27</i>	18 229 118,91
T AXE FONCIERE GAGNY	4 583 0,13		4 583
FONCIER MOUCHEZ	2 602 0,07	1 338 0,02	1 264 94,43
FONCIER CLICHY	3 238 0,09	3 819 0,07	(581) -15,21
CFE	447 0,01		447
T AXES BUREAUX	7 723 0,22		7 723
Salaires et traitements		18 616 θ,32	(18 616) -100,00
SALAIRES APPOINTEMENTS		14 400 0,25	(14 400) -100,00
CONGES PAYES		1 181 0,02	$(1181)^{-100,00}$
PRIMES ET GRATIFICATIONS		2 760 0,05	$(2.760)^{-100,00}$
AVANT AGES EN NATURES		275	(275) -100,00
Charges sociales du personnel		7 496 0,13	(7 496) -100,00
			(4 707) -100,00
URSSAF MUTUELLES		1 7 0 7	(4 /0/) -100,00
MUTUELLES DETRAITERS		070	(696) -100,00
RETRAITERS		2 093 0,04	(2 093) -100,00
Autres charges de gestion courante	116	725 0,01	(610) -84,05
Charges diverses gestion coura	116	725 0,01	(610) -84,05
Résultat d'exploitation	570 064 16,22	809 264 14,03	(239 199) -29,56
•			· · · · /

Etat exprimé en euros	01/01/2021 12 31/12/2021 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations %
Total des produits financiers				
Total des charges financières	299 811 8,5	269 40	58 4,67	30 342 11,26
Intérêts et charges assimilées	299 811 8,5	269 46	68 4,67	30 342 11,26
Interets des emprunts et dette	7 045 0,2			7 045
Des emprunts et dettes assimil	2 885 0,0			2 885
INTERETS CDN OBERKAMPF	5 124 0,1			5 124
INTERETS OBERKAMPF		6.00	0,10	(6 001) ^{-100,00}
INTERETS ABOUKIR	44 187 ^{1,2}		0.25	44 187
INTERETS ABOUKIR	- 1 0.2	20 1	15 ^{0,35}	(20 115) -100,00
INTERETS MANDRES	7 466 ^{0,2}		. 0.14	7 466
INTERETS MANDRES		7 9		(7 977) -100,00
INTERETS DUPHOT	48 103 1,3	5 83	18 0,10	(5 818) -100,00
INTERETS RAMEY INTERETS RAMEY	48 103 1,3		31 0,78	48 103 (44 931) -100,00
INTERETS CLICHY		44 93	, 1	$(21\ 430)^{-100,00}$
INTERETS CLICHT INTERETS PATAY	11 311 0,3	21 43	50 0,57	11 311
INTERETS PATAY	11 311 %	7 53	34 0,13	$(7.534)^{-100,00}$
INTERETS TOLBIAC		20 0	, ·	$(7.534)^{-100,00}$ $(20.078)^{-100,00}$
INTERETS PRE SAINT GERVAIS		33 92	, 0	$(33\ 929)^{-100,00}$
INTERETS BOULOGNE	5 695 0,1		-/	(551) $-8,82$
INTERETS GAGNY	12 253 0,3	0 2		(1 810) -12,87
INTERETS MOUCHEZ	24 107 0,6	1100	,,	14 275 145,20
INTERETS LEVALLOIS	15 978 0,4			8 763 121,44
INTERET'S LACORDAIRE	25 038 <i>0,7</i>			4 178 20,03
INTERETS ST DENIS	26 123 <i>0,7</i>			8 794 <i>50,75</i>
INTERETS LECOURBE	17 038 0,4		39 0,01	16 698 N/S
INTERETS ASNIERES	9 710 0,2			9 710
INTERETS CANNES	6 648 0,1	19		6 648
INTERET'S COURBEVOIE	9 038 0,2	26		9 038
INT ERETS CCT	21 284 0,6	51		21 284
INTERETS S/CCT		25 7	71 0,45	(25 771) -100,00
Intérêts bancaires & sur opér.	777 0,0	02		777
Résultat financier	(299 811) -8,5	(269 46	8) -4,67	(30 342) -11,26
Résultat courant avant impôts	270 254 7,6	539 79	9,36	(269 542) -49,93
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	69 280 1,9	146 90	54 2,55	(77 684) -52,86
IMPOT SOCIETE	69 280 ^{1,9}	146 90	54 2,55	(77 684) -52,86
Résultat de l'exercice	200 974 5,7	72 392 83	31 <i>6,81</i>	(191 858) -48,84